

# MONTPELLIER

Journal d'information  
municipale

N° 26 - JUIN - JUILLET 1980

## VOTRE VILLE

### LA FETE RETROUVEE



Anticipation. — Le Carillon des Echoliers en 1927, au Kiosque Bosc  
Composition de M. Denis SOUNAC



Construit en 1926 le kiosque Bosc, haut lieu de l'animation de la cité, était tombé dans l'oubli depuis une vingtaine d'années. Entièrement rénové, il revit cet été. Il accueillera de nombreuses animations (voir page 18).

SOMMAIRE

- De la culture à Montpellier (pages 2 et 3)

- Quarante six aides ménagères pour les personnes âgées (page 4)

- Quatre centres aérés pour vos enfants (pages 8 à 11)

- Antigone : le projet avance (page 19)

- Circulation : un plan pour le quartier de la gare (pages 12 et 13)

- Football : la Coupe de France corporative aux Municipaux (page 24)

# De la CULTURE à MONTPELLIER



La bibliothèque.

## La LECTURE PUBLIQUE la BIBLIOTHEQUE

Il est indispensable de développer la lecture publique. Pour ce faire une salle nouvelle a été aménagée à la bibliothèque centrale, boulevard Sarrail et d'importants travaux de restauration effectués. Une nouvelle salle sera aménagée, cette année, au rez-de-chaussée pour faciliter la lecture sur place. Les locaux de l'atelier d'urbanisme, dès le départ de celui-ci, seront affectés à la bibliothèque municipale, augmentant de plus de 30 % la superficie de cette dernière. Une annexe a été ouverte pour les jeunes et une autre pour les adultes de La Paillade. Une autre suivra à la fin de l'année à la Maison pour Tous de Saint-Martin. Cet effort sera poursuivi dans les principaux quartiers.

## CONSERVATOIRE de MUSIQUE et ORCHESTRE MUNICIPAL

La musique est un tout. Elle commence par l'enseignement : un effort très important a été fait par la ville pour le recrutement de nouveaux professeurs, augmentant les effectifs de près de 50 % en 3 ans.

De nouvelles classes ont été créées, la dernière étant celle de danse. L'effort fait a été couronné de succès, puisque le nombre des enfants et adolescents fréquentant le Conservatoire a connu un très important accroissement. Il a fallu que les locaux suivent.

L'annexe du boulevard Sarrail a été considérablement étendue. Des locaux neufs ont été aménagés en face la Cathédrale Saint-Pierre, dans l'ancien Couvent des Sœurs Grises, acheté par la ville, où s'installera l'annexe du boulevard Sarrail à la prochaine rentrée.

La création de l'Orchestre Municipal de Montpellier, sous la direction de Maître BERTHOLON, a été le point d'orgue de cette action pour la musique. Son succès, tout au long de la saison, est encourageant.

Grâce à l'aide du Conseil Régional et du Conseil général, l'orchestre s'affirme actuellement sur le plan languedocien comme en témoignent les récents succès des sorties à Béziers ou à Sète. Nous ne doutons pas que ce succès se prolongera au-delà.

Les problèmes culturels étaient prioritaires pour notre équipe municipale en mars 1977. Le développement d'une vie culturelle dépend à la fois de la mise en place de structures techniques, d'animateurs mais aussi de la participation de toute la population de la ville. Il paraît possible, au

## La DANSE

La création de l'enseignement de la danse au Conservatoire a déjà été signalée et une salle entièrement neuve a été aménagée au Couvent des Sœurs Grises, pour la rentrée 1980, sous la direction du professeur Robert POUJOL.

La Compagnie Dominique BAGOUET, jeune compagnie d'audience nationale, financée mi par l'Etat mi par la Ville, s'installe à Montpellier en ce mois de juin. Elle devrait contribuer, avec toutes les troupes de danse existantes, à donner un essor décisif à la danse à Montpellier. Un festival, préparé cette année, verra ultérieurement le jour.

## THEATRE

L'aide aux différentes troupes de théâtre, nombreuses et de qualité à Montpellier, est un aspect de l'essor de la création dramatique à Montpellier. Signalons aussi, avec l'aide de la ville, la création d'un nouveau théâtre, le Théâtre Quotidien du Midi, au Carré du Roi.

Dans la salle de l'ex-cinéma Pathé, sur l'Esplanade, achetée par la Ville, peuvent déjà fonctionner des réunions, des projections cinématographiques ou photographiques. Ultérieurement, des travaux seront faits pour permettre également des représentations théâtrales. La ville a poursuivi sa collaboration avec le Théâtre de la Rampe et le Théâtre des Cévennes, dirigé par Guy VASSAL. Malgré quelques difficultés secondaires, la ville a marqué son souci de contribuer à un travail positif avec le Centre Dramatique National. Des troupes de théâtre participent régulièrement à des animations dans l'enseignement en liaison avec la commission Education. Il est à regretter, en ce domaine, que l'aide de l'Etat, sauf pour 3 troupes, soit totalement inexistante, laissant l'effort à la seule charge des collectivités locales. Les locaux accueillent régulièrement des expositions de peinture sous la responsabilité de Mme CLAVIER, Conseiller municipal. Actuellement s'y déroule le 2<sup>e</sup> Salon officiel de peinture de la ville de Montpellier.



L'orchestre municipal.

bout de trois ans, de tenter un premier bilan, secteur après secteur, pour introduire quelques clarités. Il est bien entendu, cependant, que la vie culturelle est une et invisible. Toutes les parties doivent concourir pour faire de Montpellier une capitale culturelle.



La compagnie Dominique Bagouet.

## L'OPERA de MONTPELLIER

Sous l'excellente direction de M. Philippe DELABARRE, le Théâtre de la Place de la Comédie a connu un profond bouleversement telle la Belle au Bois Dormant. La forte activité de la danse, les nombreuses dramatiques ont déjà été évoquées. Le lyrique a connu une nouvelle naissance, marquée en particulier par la « Carmen » incarnée par Régine CRÉSPIN. Le public a répondu positivement en faisant salle comble aux représentations.

Le théâtre lui-même a subi de nombreux aménagements. Le chauffage est actuellement complètement renouvelé. Une salle de danse a été aménagée dans les combles pour la Compagnie Bagouet et une salle de répétition pour l'orchestre est en préparation. Il reste encore de gros travaux à faire du fait d'un long abandon, sur les toitures et pour les aménagements intérieurs réservés aux artistes.

## L'ECOLE des BEAUX ARTS

L'engagement financier de la ville pour le recrutement de nouveaux professeurs et l'achat d'équipements nécessaires a permis d'obtenir l'agrément d'Ecole Nationale pour le 2<sup>e</sup> cycle, sous la responsabilité de M. BESSIL. Ceci s'est traduit par un presque doublement du nombre des étudiants à la rentrée 1979. Il restait à trouver de nouveaux locaux pour le 2<sup>e</sup> cycle, les locaux actuels, surplombant l'Esplanade, étant devenus trop petits. La solution sera trouvée à la rentrée 80 grâce à une location prévue par le Conseil Municipal.

## MUSEE FABRE

La richesse du Musée Fabre, grâce aux dons des siècles passés, est connue dans tout le pays, du fait de l'insuffisance des locaux cette richesse n'est que partiellement exposée. Il a été décidé que l'ancien Couvent des Jésuites, puis ancien lycée du Boulevard Sarrail, serait exclusivement réservé à la bibliothèque municipale et au Musée. Des travaux, dont la première tranche est terminée, sont en cours qui permettront d'ouvrir courant 82 un « nouveau Musée Fabre » dont la superficie aura doublée permettant l'exposition de toutes les richesses des réserves et qui sera, de l'avis de la Direction des Musées de France, le 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> musée de province par sa richesse. Sous la direction dynamique et éclairée de M. DEJEAN des expositions régulières ont accru la fréquentation du Musée élargissant l'horizon des visiteurs. Mlle MOURGUE-MOLINES et ses collaboratrices y ont participé pour présenter les richesses souvent méconnues de la bibliothèque municipale où va se créer une salle Joseph et Caroline DELTEIL.



Le Musée Fabre.

## PHOTOGRAPHIE AUDIO-VISUEL



Tout le monde garde en mémoire ce coup d'essai qui fut un coup de maître. En mai, la première rencontre internationale d'art photographique et diaporamique de Montpellier animée en particulier par M. DREUMONT et M. RAMADIER et tous les photos clubs de la ville. Le succès obtenu, faisant de Montpellier une des capitales françaises de la photographie et du diaporama, conduit à renouveler régulièrement ces rencontres.

Sur le plan cinématographique la ville aide depuis plusieurs années le festival international du film écologique de Montpellier et s'intéresse également pour leurs richesses aux festivals du film abstrait et du film italien.



Rencontres photos : Jeanine Niepce au milieu des enfants.



## FETES et ANIMATIONS

La fête populaire est par excellence la culture vivante.

Montpellier avait laissé perdre sa tradition de carnaval : elle renaît grâce aux jeunes, aux étudiants, aux comités et à tous ces bénévoles travaillant pendant des mois pour Carnaval et que nous tenons à remercier, particulièrement dans les quartiers. Les feux de la Saint-Jean permettent la fête du début de l'été et connaissent un succès croissant depuis 1977.

La fête du 14 juillet s'est étendue à tous les quartiers et anima toute la ville. A cet égard il faut saluer la qualité des troupes, orchestres, formations, que nous ne citerons pas mais que nous féliciterons en bloc pour le dévouement avec lequel ils amusent, font défilier ou danser leurs concitoyens. Depuis cette année le kiosque Bosc, entièrement renové comme en 1926, a retrouvé sa jeunesse avec des animations gratuites tous les vendredis de 21 h 30 à 23 h 30. Le programme est dû à la sympathique disponibilité du Conseiller Municipal Charles CLAUDE.

Ce bilan est sûrement incomplet. Nous aurons l'occasion de revenir sur les problèmes culturels. Ils sont essentiels dans la civilisation actuelle et plus encore dans celle de demain.

Signalons que de nouvelles salles culturelles se mettent en place : le château de Grammont, la salle de la place Saint-Ravy qui doublera la Salle Pétrarque, l'ancienne salle du cinéma Pathé et enfin les scènes des Maisons pour tous, aujourd'hui La Paillade, Joseph Ricome au plan Cabanne et la Guirlande à la cité Gély puis avant la fin de l'année celle du quartier Saint-Martin.

L'action menée par la municipalité en faveur de la Culture Occitane pourra s'épanouir dans la Maison de l'Occitanie prévue à Antigone.

Terminons en remerciant tous nos collègues de la commission des affaires culturelles pour l'incessant travail fourni. Lieu d'échanges, de contacts humains, de passions mais aussi de détente et de joie la culture doit être toujours, à Montpellier, au centre de nos préoccupations.

Georges FRECHE  
Maire de Montpellier  
Pdt de la Commission Culturelle du  
Conseil Régional

Maître BERTHOLON, Chef d'Orchestre  
ainsi que les Musiciens et Musiciennes de  
L'ORCHESTRE MUNICIPAL

ont été habillés par les

"VETEMENTS ARMAND THIERY & SIGRAND"

1 à 5, rue de la loge, MONTPELLIER

Le plus grand spécialiste de l'habillement dans la région.

**MES**

MENUISERIE  
EBENISTERIE  
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique  
faux plafonds • cloisons sèches  
agencement de magasins • meubles stratifiés  
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier  
Tél : (67) 42-49-67

**DANCAN**  
Frères  
MARBRE - PIERRE  
GRANIT - GRANITO

Escaliers - Carrelages  
Cheminées - Salles de bains

Chemin des Pointes  
34920 LE CRES  
Tél. : 70.37.72

**Constans**

FOURNITURES EN GROS  
POUR COLLECTIVITES ET  
RESTAURANTS  
Produits alimentaires  
Produits d'entretien  
BUREAUX & ENTREPRISES  
ZONE INDUSTRIELLE DE LA VASSE  
ROUTE DE SÈTE  
34000 SAINT JEAN DE VÉNAS  
Tél. : (67) 34.06.00



**ETUDES  
CONSTRUCTIONS  
ET ENTREPRISES**

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT  
ET TRAVAUX PUBLICS  
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES  
ET SCOLAIRES

Avenue du Marché-Gare  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 92.36.85

**Grotte des Demoiselles**

MERVELLE SPELEOLOGIQUE

CD 986 - SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS - HERAULT

Tél. (67) 29.60.02

Renseignements A.C.H.A. 3, rue Maguelone

MONTPELLIER - Tél. 58.44.12

Chemin de fer électrique - Messe de Minuit à Noël

Ouverte toute l'année

Du 1<sup>er</sup> au 31-3 de 9h00 à 17h. Du 1<sup>er</sup> 4 au 30-9 de 8h30 à 19h00  
Elle est aussi ouverte le soir, les samedis, dimanche et jours fériés du 10  
juillet au 31 août, de 21h00 à 23h00, avec illuminations extérieures et  
concert.

**SOAF**

Société Calloni Frères  
Bâtiment et Travaux  
Publics  
Siège social :  
30, village de Maurin,  
34970 Lattes  
Tél. (67) 58-00-30  
ou 70-07-34

Entreprise Générale

SUAY Fils

SARL

Travaux Publics

34670 BAILLARGUES

Tél. : (67) 70.11.57 - 70.08.12

**Les Frères  
RUNEL**

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : ( 67 ) 58.43.82

27, Rue Maguelone  
MONTPELLIER

Gilbert Malaval  
Marchand de biens  
Transactions immobilières  
sur immeubles  
et fonds de commerce  
Immobilier

14, bd du Jeu de Paume Montpellier  
tél. 58.94.09 (Lignes groupées)

# 46 Aides-Ménagères pour le 3<sup>e</sup> Age



L'Aide-Ménagère fait partie des secteurs clés de la politique menée par la Municipalité en faveur du maintien à domicile des personnes âgées. De fait, en l'espace d'une année presque jour pour jour, les résultats obtenus par ce nouveau service du Bureau d'Aide Sociale sont spectaculaires. La progression est considérable : de 6 en mai 1979, le nombre des

Aides-Ménagères est passé à 46 en mai 1980. Ces 46 femmes recrutées en fonction de critères « sociaux », appartiennent à une aide efficace (y compris pour effectuer des démarches administratives et sociales) à 245 personnes âgées d'une santé précaire. Cette nouvelle initiative municipale à laquelle ont largement participé, et le Conseil Général au titre d'une contribution financière à la

D.D.A.S., et le personnel du B.A.S., a donc eu des conséquences largement positives. Elle sera poursuivie voire amplifiée dans les mois à venir pour permettre d'améliorer encore les conditions de vie de plusieurs dizaines de personnes âgées.

Michel BELORGEOT  
Adjoint au Maire  
Président du B.A.S.

## QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Les personnes âgées de plus de 65 ans (ou de 60 ans en cas d'invalidité au travail) et les personnes handicapées.

— qui vivent seules ou avec une personne qui ne peut leur apporter cette aide.

— et qui disposent de ressources inférieures au plafond prévu pour l'attribution de l'allocation spéciale vieillesse. Seules les ressources personnelles entrent en compte à l'exclusion de celles de la famille.

Si le plafond de ressources est dépassé, il est possible de demander cette aide ménagère à la caisse qui verse la retraite vieillesse (caisse régionale d'assurance maladie - caisse vieillesse à Paris et Strasbourg ou caisse de mutualité sociale agricole) ou à la caisse de retraites complémentaires.

## Plafonds à ne pas dépasser

PLAFONDS ACTUELS DE RESSOURCES POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE MENAGERE A DOMICILE OU D'UNE ALLOCATION REPRESENTATIVE DE SERVICES MENAGERS :

— Pour une personne seule ..... 15 500 F par an.  
— Pour un couple ..... 34 875 F par an.  
Plafonds de ressources plus élevés pour l'attribution par une caisse de retraite.

## A QUI S'ADRESSER

A la Mairie (Bureau d'Aide Sociale),  
A la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.),  
DOCUMENTS FOURNIS PAR LE BUREAU D'AIDE SOCIALE.

## Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre précédente édition dans l'article consacré à la résidence Bel Juel. Il fallait lire : « Un regret tout de même pour les responsables du BAS : ils avaient demandé que Bel Juel soit réservée exclusivement aux personnes âgées semi-valides. Hélas l'autorisation étatique leur a été refusée et la résidence accueillera des personnes âgées valides ».

« Je suis contente, je ne voudrais pas qu'on me l'enlève ». Une affirmation péremptoire ? Non, plutôt une espèce de cri de cœur. Celui d'une personne âgée de 74 ans, Marie-Thérèse Navarre, qui tient beaucoup à son Aide-Ménagère. « Une dame très gentille qui vient me voir souvent et abat beaucoup de travail ». Durant deux heures frente environ, à raison de trois fois par semaine, cette Aide-Ménagère envoyée par le Bureau d'Aide Sociale s'occupe, en effet, spécialement de la « toilette » du petit appartement de Mme Navarre, une H.L.M. dans le quartier de la Pergola.

Cela va du lavage des sols, jusqu'au repassage en passant par la « corvée » de vaisselle et en terminant éventuellement par le dépoussiérage des meubles ; bref, de quoi ne pas trouver le temps trop long dans le cas de l'Aide-Ménagère. Mais aussi de quoi redonner le sourire à Marie-Thérèse Navarre, incapable d'accomplir la plupart de ces tâches plus ou moins dures : une vaine histoire de hanche décalcifiée.

Le mari de Mme Navarre vit encore à ses côtés. Toutefois, lui aussi à 75 ans, n'a plus une vitalité extraordinaire et puis, comme sa femme le souligne malicieusement « c'est un homme... et on ne peut pas trop lui en demander ».

Dans ces conditions, le recours à l'Aide-Ménagère à domicile ne relève pas de l'injustice. D'autant que ce couple sympathique ne dispose que de ressources fort minces.

On se croirait dans une véritable petite ménagerie lorsque l'on franchit le seuil du jardin attenant à la demeure très modeste d'Henriette NESPOULOUS. Les amis de cette personne âgée de « 77 ans... et demie » (et non 78, coquette et oblige) : un chat aveugle, une chienne appelée tout simplement « Petite Jolie » et un canari. Rien de plus normal pour une dame qui déteste la solitude.

Un autre moyen de rompre cet isolement et de le suppléer dans les divers travaux du ménage : l'Aide Ménagère, Henriette NESPOULOUS peut y prétendre largement : ses revenus annuels sont nettement inférieurs au plafond exigé par la D.D.A.S.S. (15 000 F). Son état physique d'autre part, laisse à désirer : Mme NESPOULOUS souffre d'une sciatique à la suite d'une chute accidentelle. Mais il y a un hic : elle possède un bien immobilier et du coup, n'a pu obtenir qu'une Aide-Ménagère partielle par l'intermédiaire de sa Caisse Régionale d'Assurance Maladie : 16 heures en tout et pour tout ont été octroyées à cette septuagénaire souriante et pleine d'humour.

« Ce n'est peut-être pas assez parce qu'en 4 heures chaque semaine, Nicole n'a pas le temps de faire grand chose ». De fait, Nicole, l'Aide-Ménagère en question, doit choisir soigneusement les tâches prioritaires dans cette maison. Henriette NESPOULOUS s'acquille plus ou moins facilement des autres besoins comme la vaisselle, le lavage.



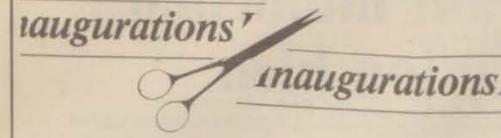
« Heureusement, explique-t-elle sans se départir de son sourire, j'ai fait moi-même des ménages pendant plusieurs années, alors j'ai l'expérience... »

## QUELLES SONT LES FORMALITES A REMPLIR ?

Déposer une demande à la mairie du domicile (Bureau d'Aide Sociale), en y joignant la justification des ressources (photocopies de bulletins de salaires, talons des pensions...).

Le Maire peut prononcer une admission d'urgence. Le dossier sera transmis par la Mairie à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.) avec l'avis du Bureau d'Aide Sociale (et éventuellement du Conseil Municipal). La D.D.A.S.S. fait procéder à toute enquête et tout contrôle utile.

La demande est ensuite soumise à la Commission d'Administration à l'Aide Sociale pour décision. Cette décision est notifiée aux intéressés par la Mairie.



# La Rocade Ouest-Sud pour désengorger la ville

La Rocade Sud-Ouest a été inaugurée le 25 mai dernier. Cette ceinture dont le coût total est de 4 500 000 F prend son emprise dans le quartier de la Croix d'Argent et se termine au rond-point des Moulins, à hauteur de l'autoroute A9.

Cette rocade permettra la mise en place d'un nouvel axe : route de Lodève, avenue de la Liberté, route de Toulouse, nationale 19 et une liaison de Toulouse vers Nîmes par l'autoroute A9 sans péage jusqu'à l'échangeur de Vendargues.

Elle franchit deux voies ferrées : Montpellier-Paulhan et Bordeaux-Toulouse (le pont n'est pas encore construit sur ce secteur, il devrait l'être en 1984).

Inutile de dire l'importance de cette rocade pour la circulation à Montpellier ; elle permettra, en effet, de contourner l'ensemble de la ville, sans jamais devoir emprunter une rue du centre comme c'était, jusqu'ici, le cas.

## VISITES GUIDEES DU « VIEUX » MONTPELLIER

Le Syndicat d'Initiative - Office de Tourisme de la ville se propose de vous faire partager les secrets de Montpellier, ceux de son histoire, que beaucoup de Montpelliérains méconnaissent. Pour cela il met à votre disposition, dans le cadre des visites commentées, ses guides-conférenciers, tous les mercredis à 15 heures. Rendez-vous, avant la visite, pour la délivrance des billets au Syndicat d'Initiative - Office de Tourisme, place de la Comédie. Tél. : 60.47.77.



Notre photo : en haut une vue de la rocade. En bas, le jour de l'inauguration.

Réalisation

### DEROMEDI

**SONEGERIM** vous propose

<b>MONTPELLIER NORD</b> le des elbes Av. du Père Soudas Petite résidence tranquille au cœur des nouvelles localités Chauffage individuel Tél. 63.06.74	<b>MONTPELLIER CENTRE LA GUIRLANDE</b> Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc arboré Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé Tél. 58.93.70	<b>MONTPELLIER OUEST les collines d'estanove</b> Route de Lasserrie Une mini-ville à deux pas du centre ville Centre commerciale Piscine, Tennis Tél. 42.74.55
---	--	---

**A LA GRANDE MOTTE LES TERRASSES DE LA MER**  
Près du Port du Valonelle, un ensemble remarquable unique et insubmersible sur la station. Face à la mer. Cannes équipées. Tél. 56.80.54

CHAUFFAGE INDIVIDUEL, ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE  
Appartements de T1 au T6 avec parking et cellier à deux portes dès la réservation  
PRESTATIONS DE LUXE

Pour connaître sans engagement de frais par quel moyen nous servir le plus rapidement de nos choix.  
NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_  
A envoyer à : SONEGERIM, Les Collines d'Estanove, 2 rue de Font-Carade, près de Lasserrie, 34000 Montpellier. Tél. (07) 42 91 60

**EJE**  
58.63.20

Entreprise Jean Estupina  
ROUTES-ASSAINISSEMENT  
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale  
Les Hauts de Mireval  
Tél. 58.63.20

Agence pour Montpellier  
Rue du Moulin des 7 Cans  
Les Tours de St-Roch T1 N.9  
34000 MONTPELLIER

**SOGELEC**

SOCIETE GENERALE  
D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE

907, avenue de Saint-Maur  
34 - MONTPELLIER  
Téléphone : 72.45.93

Entreprise  
de Charpentes et Palettes

**MALARTHE Frères**

Boulevard Paul-Valéry  
Croix d'Argent  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 42-66-63

Vous avez besoin d'une banque  
qui vous écoute, qui vous explique  
et qui vous protège

**CREDIT LYONNAIS**

VOTRE PARTENAIRE

# JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.  
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON  
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex  
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

Société Nouvelle des Ets

**J. NOUEN**

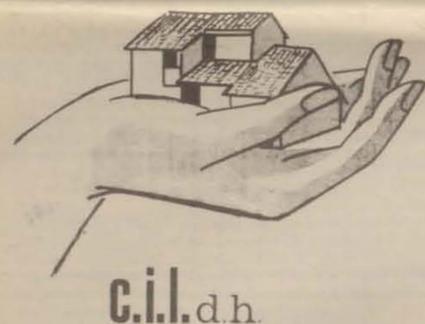
**ELECTRICITE GENERALE  
INDUSTRIE ET BATIMENT**

**LIGNES H.T., M.T., et B.T.**

**POSTES DE  
TRANSFORMATION**

**1438, Avenue de la Mer  
34000 MONTPELLIER**

**Tél. (67)92.47.82  
et 58.52.79**



**C.I.L.D.H.**

Votre employeur à la solution pour vous loger :

Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

**ACCESSION :** Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

**LOCATION :** Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

**INFORMATION :** Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

**CES SERVICES**

**ONT ETE CREEES POUR VOUS  
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !**

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180  
34 027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

## Restaurant municipal : mention bien



1<sup>er</sup> Juillet 1980 : premier anniversaire de l'ouverture de la cantine Municipale, c'est l'heure du bilan réalisé sous la forme originale de ce sondage effectué auprès des pensionnaires de la salle Municipale proche du Pavillon Populaire.

**ETES-VOUS SATISFAIT :**

Des menus ..... OUI 75 %  
De la qualité des repas ..... OUI 89 %  
Des quantités servies ..... OUI 74 %  
Du Service ..... OUI 98 %  
Des locaux ..... OUI 91 %

Ces chiffres sont éloquentes : les trois quarts des 135 personnes ayant participé à ce jeu de questions-réponses ont accordé une mention bien au restaurant Municipal. Mieux même, les nombreux réfractaires à ce questionnaire (165 au total) ont « envoyé verbalement des fleurs » à ce service de la Municipalité. Autrement dit, l'indice de satisfaction doit être sensiblement majoré. Sans risque de se tromper, on peut donc affirmer que la quasi-totalité des habitués de la cantine municipale ont le sentiment de déjeuner très correctement. Les résultats flatteurs sont bien sûr à mettre au crédit d'une équipe de onze personnes, (cuisiniers, économes, femmes de service, plongeurs) à la tête de laquelle, Yves Naquet, Conseiller Municipal Délégué à la gestion du restaurant municipal, prend une part active.

De nombreuses suggestions ont été formulées à l'occasion de ce sondage sur la cantine Municipale. Voici les six observations les plus fréquemment énoncées et la réponse du Conseiller Municipal chargé de cette question.

1/ 45 personnes ont demandé la possibilité d'un CHOIX ENTRE DEUX MENUS, D'UN STEACK A LA PLACE DU PLAT DE RESISTANCE PREVU AU MENU, DE PLUS DE VARIETES DANS LES MENUS.  
**R A ETUDIER EN COMMISSION PARITAIRE.**

2/ DES QUANTITES PLUS IMPORTANTES, EN PARTICULIER DE LEGUMES, ONT ETE RECLAMEES.  
**R NOUS VEILLERONS A SATISFAIRE CETTE DEMANDE.**

3/ AUTRE SOUHAIT : moins de féculents.  
**R DIFFICILE EN HIVER A CAUSE DE LA RARETE DES LEGUMES FRAIS ; DURANT LA PERIODE ESTIVALE CETTE SUGGESTION SERA ACCEPTEE.**

4/ SEPT PERSONNES VEULENT QUE L'ON INTERDISE LE DROIT DE FUMER DANS LA SALLE.  
**R LA COMMISSION PARITAIRE DECIDERA.**

5/ DES QUANTITES PLUS IMPORTANTES DE VIN SONT DEMANDEES.  
**R UNE NOUVELLE FORMULE DE BOISSONS AVEC L'OUVERTURE D'UNE CAFETERIA SERA MISE EN PLACE.**

6/ LES LOCAUX SONT JUGES TROP ETROITS PAR ONZE PERSONNES.  
**R DIFFICILE DE FAIRE AUTREMENT.**

Parmi ces remarques souvent critiques, des propositions intéressantes ont été mises en lumière. Elles pourraient donc amener quelques améliorations pratiques de ce Service Municipal d'importance.

## UN MENU TYPE

**EXEMPLE :**

Menu du mercredi 28 Mai :  
— CRUDITES OU CHARCUTERIE AU CHOIX  
— CIVET DE LAPIN  
— COQUILLETES  
— FROMAGE AU CHOIX  
— FRUITS OU TARTE MAISON.



Yves NAQUET  
Conseiller Municipal  
Délégué à la Gestion  
du Restaurant Municipal

## 480 REPAS PAR JOUR

Ce restaurant, destiné au personnel municipal, possède un autre atout important : sa capacité. En moyenne 430 à 480 repas, en effet, sont servis chaque jour dans cette salle Frédéric Mistral entre 11 heures 30 et 13 heures 30. Rien à voir par conséquent, avec les résultats obtenus par la Société SODEXO il y a trois ans : A peine 80 à 100 couverts par jour...

Cette progression spectaculaire du nombre de repas ne s'arrêtera pas, semble-t-il, en si bon chemin. Au cours de l'hiver prochain, en effet, une nouvelle formule proposée à la commission paritaire devrait permettre d'accroître encore la capacité de la cantine municipale.

## 130 jeunes Montpelliérains apprennent la musique grâce aux classes à horaire aménagé

Créées en France en 1966, les classes à horaire aménagé pour l'enseignement musical fonctionnent à Montpellier depuis 1974. Actuellement trois établissements (école primaire Gambetta, collège Clémence Royer et lycée Clémenceau) pratiquent ce type de pédagogie. Ce sont au total 130 jeunes Montpelliérains qui en bénéficient. Ils peuvent apprendre la musique tout en poursuivant une scolarité normale.

La musique est intégrée dans l'horaire normal. Deux après-midi par semaine, les enfants

se rendent au conservatoire pour étudier le solfège et les techniques instrumentales, sous la responsabilité de professeurs spécialisés. Les enfants peuvent commencer dès le cours préparatoire à l'école Gambetta, rue des Soldats. A ce stade l'éducation de l'oreille et le goût de la musique leur sont donnés par une maîtresse spécialisée sous forme de jeux, de chants et à l'aide d'un instrumentarium ORTF (percussions).

Au CET les élèves sont pris en charge par le conservatoire à l'école même. A partir du

CE2 les maîtres les accompagnent au conservatoire. Là, ils commencent l'apprentissage d'un instrument. La scolarité se poursuit ensuite en sixième jusqu'à la troisième au collège Clémence Royer puis au lycée Clémenceau où elle débouche sur un bac F11 (la terminale sera créée à la rentrée prochaine). Ce bac permet de rentrer soit au Conservatoire national de Paris, soit de préparer une licence ou un CAPES de musique, soit de rentrer en faculté.

A tout moment un élève peut abandonner la musique

pour réintégrer une scolarité normale, sans aucun préjudice pour son avenir. Pour rentrer dans une de ces classes à horaires aménagés, il faut avoir acquis les connaissances musicales nécessaires ; celles-ci sont jugées par un concours d'entrée qui a lieu chaque année au conservatoire. Pour les débutants, par contre, il n'y a pas de concours, ils rentrent au CP ou au CE1 à l'école Gambetta.

La mairie a mis un piano à la disposition de cette école et elle va aménager l'an prochain une salle exclusive-

ment réservée à la musique (insonorisation, remise à neuf).

Bien sûr tout n'est pas encore parfait, mais de gros progrès ont été accomplis ces dernières années. L'idéal serait évidemment que de nouveaux professeurs soient mis à la disposition de ces horaires aménagés. On pourrait ainsi créer des classes de chant choral, de flûte à bec. Il faudrait aussi qu'un plus grand nombre d'instruments soient mis à la disposition des élèves. Mais l'expérience est d'ores et déjà concluante. Il faudra simplement procéder à quelques aménagements.

## EN MARCHÉ

### VERS LA CUISINE CENTRALE

La Cuisine Centrale, tant attendue par les Montpelliérains va voir le jour. Les deux premiers lots d'appel d'offre sont déjà adjugés. Actuellement, la profession de l'aide par la tarification sociale est bloquée. Les locaux actuels, insalubres, ne permettent pas d'augmenter le nombre des repas préparés par jour :

— 4 200 en 1977  
— près de 8.000 en 1979-1980

Quel progrès ! La Ville de Montpellier doit réaliser au plus vite une structure moderne, propre, qui nous permettra de poursuivre cet effort social. Le projet a été adopté, voté par le Conseil Municipal. Il comprend, outre la

construction de la cuisine, l'équipement des écoles ainsi que des moyens de transport qui conservent toutes leurs qualités aux mets préparés.

Nous pensons venir ouvrir cette Cuisine Centrale en septembre 1981. Nous ferons tout pour que ce calendrier soit respecté. L'aide du Conseil Général est sollicitée pour la deuxième tranche après avoir doté la première tranche d'une subvention en remboursement d'emprunt de 50 %. L'Etat lui, reste sourd à nos demandes d'aide.

Jean OBERTI  
Adjoint au Maire  
Délégué aux Restaurants Scolaires

Les quelques informations données dans cette page scolaire sur l'enseignement musical à l'école primaire ou sur le projet d'école ouverte à la Paillade-Nord me conduisent à cette réflexion : la lutte pour démocratiser et enrichir l'école est permanente. Elle a mille facettes. Elle est faite d'efforts opiniâtres pour s'opposer aux projets de régression du Pouvoir et obtenir des moyens plus réels. Elle est faite aussi d'un appel à l'imagination et à l'intervention de tous pour faire naître une école nouvelle. Nous souhaitons que ces pages du Journal Municipal deviennent de plus en plus l'écho de cette participation des travailleurs, des parents et des enseignants sur le terrain de l'école.

Jacques BONNET  
Adjoint au Maire  
Délégué aux Affaires Scolaires

## ECHOS... ECHOS.. ECHOS...

### LA PAILLAGE NORD

Le groupe de travail sur la future «Ecole ouverte» s'est définitivement constitué. Il comprend une trentaine de personnes, enseignants, parents, travailleurs sociaux, élus ou membres des Comités de Quartier. Il est ouvert à tous. Ses projets : poursuivre l'action pour la construction de l'école, élaborer un projet éducatif pour une école ouverte, développer dans le quartier sur ce thème un ensemble d'initiatives publiques.

### VERT-BOIS

Une délégation d'habitants du quartier, accompagnée de J. BONNET et A. VEZINHET, et portée de nombreuses pétitions, reçue par l'inspecteur d'Académie le 4 juin. Vert-Bois a besoin d'un groupe scolaire, le terrain est prêt, il reste à obtenir l'engagement de l'Etat.

### EN CHANTIER :

L'école maternelle de 3 classes à la Paillade-nord, la reconstruction de l'école mixte 2 du Jeu de Mail.

Au Lycée Clémenceau les travaux de rénovation se poursuivent. Le dossier mis au point par les Services d'Architecture Scolaire de la Ville, avec le concours des usagers, présente à notre avis une grande valeur. Nous en reparlerons.

• Les rencontres des élèves des CM2 de toutes les écoles avec l'Orchestre Municipal dirigé par M. BERTHOLLON se sont achevées. Nous souhaitons que les instituteurs nous fassent connaître par lettres leur opinion sur cette initiative. Les appréciations orales sont bonnes mais nous avons besoin d'une véritable enquête. Merci.

• Le 22 Mai J. BONNET a écrit à l'inspecteur d'Académie : «Des instituteurs m'informent que des personnes distribuent aux enfants à la porte des écoles des albums sur «les armes et les uniformes». Un regard sur la première page, avec ses visages de violence et de haine, nous suffit pour condamner de telles distributions».

• Fin Juin, la Commission de l'Enseignement organisera une visite de tous les vieux préfabriqués qui servent de classes d'école et où la chaleur devient intolérable en cette période. Préfabriqués pour le remplacement desquels l'Etat refuse les crédits. Les autorités préfectorales seront invitées à cette visite.

André VEZINHET  
Conseiller Municipal  
Délégué aux Constructions Scolaires



## COLONIE de VACANCES

Il est rappelé aux familles voulant envoyer leurs enfants en colonie de vacances, qu'en plus de l'aide apportée par la C.A.F. ils peuvent s'adresser à la Mairie, Bureau d'Hygiène, pour une aide supplémentaire de séjour en colonie.

**COSTE  
PEINTURES**  
papiers peints, peintures  
revêtements, moquettes  
RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER  
92.55.25

## DEVENEZ PROPRIETAIRE

d'une villa ou  
d'un appartement  
**A MONTPELLIER**  
et sa région

POUR VOTRE RESIDENCE  
PRINCIPALE OU  
SECONDAIRE

le goût de bien construire  
**SADEC**  
27, rue Lafaillade  
34000 Montpellier  
Tél. (67) 58.64.70

ELECTRICITE GENERALE  
Installations • Fournitures

**Jean MELGAR**

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez  
Tél. : (67) 72.55.60

# A LA DECOUVERTE DES QUATRE CENTRES AERES MUNICIPAUX

Au moment où plusieurs centaines de jeunes Montpelliérains s'apprêtent à franchir les portes des centres aérés municipaux, un regard curieux sur chacun de ces centres s'imposait. Quel type d'environnement vont trouver les enfants ? Quelles activités, quelles distractions, quels jeux leur seront proposés ? Quelle équipe les entourera ? La réponse à ces questions aidera peut-être les parents à mieux comprendre le travail réalisé, à faire davantage connaissance avec le lieu de vacances de leurs enfants. Ce guide les incitera pourquoi pas à participer plus activement à la vie de ces centres. Une impression générale a dominé en tous cas au cours de cette approche : d'une part la joie, le bien-être incontestables des enfants - et c'est l'essentiel - d'autre part le formidable dévouement des personnes qui de près ou de loin font tourner durant cet été cette merveilleuse « machine » au profit des jeunes montpelliérains. Joyeuses vacances aux uns et aux autres !

## LE PREMIER ETE DE GRAMMONT : REUSSITE ASSUREE



A peine six mois d'existence et déjà le succès : le centre aéré de Grammont dont la gestion a été confiée aux Amis de l'Ecole Laïque n'a pas mis bien longtemps, en effet, pour se forger une solide réputation, une renommée grandissante.

La rançon de cette réussite immédiate : l'afflux quelquefois trop massif de demandes de la part des parents et de plusieurs Comités d'Entreprise. « Difficile de donner satisfaction à tout le monde, explique Youssef HOURIZADEH, le jeune Directeur de GRAMMONT. Nous essayons toutefois de concilier les normes en vigueur avec le rôle important de lieu éducatif et distrayant qui nous a été assigné ».

Une centaine d'enfants (pas plus hélas) passeront donc leurs vacances d'été dans ce centre, les premiers de l'histoire de GRAMMONT. Pas de souci à se faire côté parents à l'occasion de cette ouverture inaugurale.

Depuis les débuts officiels de ce centre aéré, les équipes d'animateurs, le personnel en général est « rodé ». L'emploi du temps est déjà établi avec précision. Les différentes activités surtout, véritables pôles d'attraction de n'importe lequel des centres aérés ont été longuement envisagées puis décidées. Ainsi le potentiel « écologique » de GRAMMONT : la beauté du parc, et les richesses de la nature aux alentours sera largement exploré, utilisé à des fins éducatives. Un exemple intéressant : la connaissance des plantes durant de courtes ballades, des pique-niques. Autre exemple : des jeux amusants se dérouleront tout près des arbres et de la végétation exceptionnelle de GRAMMONT. Ces activités ludiques comporteront notamment des parties de pétanque que n'auraient pas désavoué les personnages de Marcel PAGNOL... à condition qu'elles se jouent à l'ombre bien entendu.

Autre point positif : les différents groupes d'enfants iront « faire trempette » ou nager deux fois par semaine dans la mer assez proche. Les amateurs de collage, de poterie d'autre part et même de construction de cabanes d'indiens (cela a déjà été réalisé) n'auront que l'embaras du choix pour faire valoir qu'ils ont des talents en herbe.

Martine, une monitrice à peine âgée de 20 ans, affirme pourtant qu'il n'est pas toujours aisé de filer la volonté de ces jeunes « artistes ». « Les petits se font souvent tirer l'oreille pour participer et il faut vraiment essayer de les comprendre et de les intéresser à quelque chose de valable pour qu'ils soient motivés ».

Eh oui, pas si facile que ça le travail des Monos. Ils et elles sont tous décidés cependant à faire le maximum pour que ces premières vacances à Grammont demeurent longtemps dans la mémoire des enfants.

### Horaires des cars

Départ	Lieu	Retour
8 h 00	Départ Ecole H.L.M. Croix d'Argent devant l'Ecole	18 h 00
8 h 05	Mas Devron et Lantissargues, Arrêt Bus Saint-Georges	17 h 55
8 h 10	Ecole Prés d'Arènes, Arrêt Bus bas de la rue de l'Industrie	17 h 55
8 h 15	Ecole des Aiguerelles, Arrêt Bus avenue Pont Trinquat	17 h 45
8 h 20	Place de Strasbourg (Ecoles Cité Mion, Victor Hugo, Paul Bert)	17 h 40
8 h 25	Comédie	17 h 35
8 h 27	Mairie, Arrêt Bus Montmorency	17 h 33
8 h 28	Ecole Mermoz, Arrêt Bus devant Lycée Mermoz	17 h 32
8 h 33	Bd. L. Blanc, Arrêt Bus bas rue Université (Cité Culturelle Lakanal)	17 h 27
8 h 37	Ecole annexe, Arrêt devant l'Ecole rue Colonel Marchand	17 h 23
8 h 40	Ecole Aiguelongue, av. de la Justice, Arrêt Bus terminus Ligne 7	17 h 20
8 h 45	Ecole Jean Moulin, boulevard des Sports, Arrêt devant l'Ecole	17 h 15
8 h 47	Ecole Le Lez, Avenue de la Pompignane, Arrêt devant l'Ecole	17 h 13
8 h 50	Ecole Painlevé, avenue de la Pompignane, Arrêt devant l'Ecole	17 h 10
9 h 00	GRAMMONT (Route de Mauguio)	17 h 00

# BIONNE: UN « DOYEN » EN BONNE SANTE

Bionne est considéré à juste titre comme « le doyen » des centres aérés municipaux. Ce « vieillard » âgé paradoxalement de 23 ans seulement, se porte comme un charme si l'on en juge par son apparence agréable et sans rides excessives.

Les divers bâtiments - dortoirs, réfectoires entre autres, offrant, en effet, aux éventuels visiteurs une vision fonctionnelle de bon aloi. Sans sophistication : cela va de soi dans le cas d'un centre aéré.

Entouré de vignes de part et d'autre, Bionne attire vers lui 80 à 100 enfants en moyenne lors des mercredis après-midi et des congés scolaires. « Difficile de donner un chiffre exact de fréquentation », affirme Maurice AUGUSTE, Directeur de ce centre aéré géré par les Amis de l'Ecole Laïque. « Les enfants viennent quand ils veulent, les tickets sont validés toute l'année. Nous considérons dans notre association que le principe de liberté doit pré-valoir avant tout ».

« Avec Joseph EMILE, Secrétaire Général des Amis de l'école Laïque nous avons fondé ce centre dans cet esprit, et j'y tiens beaucoup ». Liberté... c'est un mot qui sonne juste au milieu de cette allée immense bordée de platanes séculaires. Ou encore de cette salle « polyvalente » qui mesure 30 mètres de long et 10 de large et qui est utilisée par les enfants pour de multiples activités.

Une aire de jeux aménagée par les services municipaux offre également aux pensionnaires de Bionne, cette notion « d'espace », d'évasion indispensable à leur épanouissement.

Les idées ne manquent pas pour répondre à ce besoin : cet été l'on envisage, par exemple, d'effectuer des ballades à bicyclette, de constituer des équipes de football ou encore d'aller perfectionner sa brasse à la piscine de La Paillade.

Ces activités bien entendu s'adressent en priorité aux pré-adolescents (10-12 ans). Les autres enfants préféreront peut-être exécuter une jolie peinture sur un morceau de plâtre, ou encore confectionner une chaise miniature avec des pinces à linge en bois, ou réussir un véritable abat-jour en se servant intelligemment d'une matière première comme le carton.

Bref une variété innombrable de possibilités créatives, artistiques ou tout simplement ludiques sera proposée au cours de cet été à plusieurs dizaines d'enfants.



## Ramassage

Départ	Lieu	Retour
8 h 00	Près d'Arènes - Bas rue de l'Industrie	18 h 05
8 h 05	Lemasson, devant SUMA, avenue V. d'Angoulême	17 h 58
8 h 10	Cité Mion - Cave Wacrenier	17 h 53
8 h 15	Place de Strasbourg	17 h 50
8 h 20	Comédie - Rue Maguelonne (près de la Hutte)	17 h 45
8 h 25	Hôpital Général - Place Albert 1 <sup>er</sup>	17 h 30
8 h 30	Haut boulevard Henri IV - angle rue Pitot	17 h 32
8 h 35	Square Salengro - Bas de Figuerolles	17 h 42
8 h 38	La Maternelle - Anglerue F. Dezeuze - Avenue de la Colline	17 h 18
8 h 41	Les Cévennes	17 h 21
8 h 45	Petit Bard - Square Chenier	17 h 15
8 h 48	Celleneuve - devant la Pharmacie	17 h 10
8 h 55	La Paillade - Ecole Tritons, Les Tours	17 h 00
9 h 00	La Paillade - Ecole Troubadour	16 h 55
9 h 05	La Paillade - Ecole Bologne	16 h 50
9 h 10	La Paillade - Ecole Salamanque	16 h 45
9 h 15	Centre Aéré de Bionne	16 h 30

Ces horaires sont valables jusqu'au 14 juillet. Le réseau de ramassage sera éventuellement étendu par la suite.

**Modern' peinture**  
DECORATION

moquette  
papier peint  
peinture  
vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

**SOPREMA**  
AGENCE DE MONTPELLIER  
12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57

MAMMOUTH  
BITUME ARME  
Références locales :  
Municipalités - Education Nationale  
Généraliste - P.T.T.  
Industrie hôtelière (Framel-Novotel)  
Bâtiments IBM

Procédés multicouches par  
- Feutre bitume  
- Bitume armé  
- Sopralène  
Avec isolation thermique  
3 usines  
17 agences  
A votre service

**Chauf - Elec**

CHAUFFAGE ELECTRICITE  
SANITAIRE - REGULATION  
CLIMATISATION - HYDRAULIQUE  
Dépannage 24 h. sur 24 h.

**GUTIERREZ Fils**  
5, RUE BONNIER  
34000 MONTPELLIER  
TÉL. 54.14.04

**Les MENUISERIES DU MIDI**

Menuiserie Traditionnelle  
Agencement de Magasins  
Cuisines Personnalisées

Menuiserie  
- Cintrée  
- Chauffage intégré  
- Industrielle  
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 27-84-57

Vous n'êtes pas n'importe qui  
n'habitez pas n'importe quoi  
**les BASTIDES**  
constructions traditionnelles  
à économie d'énergie

ARCHITECTE INGÉNIEUR  
MAITRE DE CHANTIERS  
vous assurent  
de l'excellence de nos maisons  
Conseillers financiers  
2643, Bd. PAUL VALERY  
Résidence d'Estanove  
34100 MONTPELLIER - Tél. : 42.62.66

NOM .....  
ADRESSE .....

**Cafeteria Casino**  
La Paillade  
ouverte tous les jours  
de 11 h à 22 h  
y compris le dimanche

**SALLE de BAINS ACCESSOIRES**  
Expo Sanit  
41, rue Chaptal  
34000 MONTPELLIER  
Téléphone : 92.10.41

### L'Informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

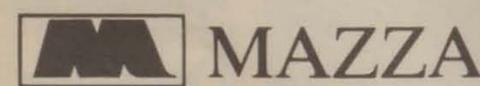
En outre, 6 autres terminaux permettent aux Maires de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat civil (tables des naissances, mariages et décès)
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques)
- Vote (facturation, état des recettes)
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encassements)
- Paiement du personnel
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal
- Elections (listes électorales, tirages, cartes électorales)
- Hygiène (fichier vaccinations, relances parents)
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale)
- Autres mairies (comptabilité paie du personnel, quittance)

IBM Usine de Montpellier  
La Pompignane

### ENTREPRISE



**MAZZA**  
RICARDO S.A.  
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics  
Routes Carrières  
Terrassements

Tél. : 76.90.55

# LA CHANCE de VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

## UN « ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL »



### Ramassage

CAR A		ALLER	RETOUR
LA PAILLADE	Les Tours	7 h 45	17 h 45
LA PAILLADE	Devant la piscine	7 h 50	17 h 50
CLIN MIDI	A l'usine	7 h 55	Arrêt à Celleneuve
CELLENEUVE	Esplanade	8 h 00	17 h 45
PETIT BARD	C.T.M.	8 h 03	17 h 42
MAS DE TESSE	C.T.M.	8 h 05	17 h 40
CITE GELY	Devant le Suma	8 h 08	17 h 35
SECURITE SOCIALE	Angle Rue 32 <sup>e</sup>	8 h 10	17 h 30
GARE SNCF		8 h 20	17 h 25
MAS DEVRON	C.T.M.	8 h 25	17 h 16
Ets MORATI	Devant l'usine	8 h 35	17 h 06
GEANT CASINO	Rd point des Moulins	8 h 40	17 h 05
CENTRE AERE		9 h 00	17 h 00

CAR B		ALLER	RETOUR
Fac. des SCIENCES	Rest. le Triolet	8 h 00	18 h 00
LA COLONNE	Place du Professeur Grasset	8 h 03	17 h 50
ECOLE NORMALE	C.T.M.	8 h 07	17 h 45
Place ALBERT 1 <sup>er</sup>	C.T.M.	8 h 10	17 h 37
JARDIN DES PLANTES	C.T.M.	8 h 13	17 h 40
PREFECTURE (*)		8 h 18	17 h 35
TRESORERIE GENERALE	Devant la Trésorerie	8 h 25	17 h 30
CENTRE AERE		9 h 00	17 h 00

\*\*\* Pour l'arrêt Préfecture, les enfants seront pris :  
— le matin devant la Préfecture  
— et ramenés le soir au Bd Louis Blanc devant la Caserne Grossetti.

ATTENTION : Les enfants seront obligatoirement repris à l'arrêt où ils ont pris le car le matin.

Le Centre Aéré Municipal de VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE, géré par les FRANCAS de l'Hérault, possède un atout de taille : son « environnement ». Difficile de rester insensible, en effet, à la beauté de la mer toute proche et du paysage alentour. Du coup, un grand nombre d'activités sont liées à cette situation exceptionnelle. Ainsi, durant la période estivale, les quelques trois cents enfants du Centre profiteront pleinement des plaisirs de la baignade ; voire de la natation.

Un spécialiste, délégué par la Direction de la Jeunesse et des Sports s'occupera, d'autre part, d'une initiation à la voile sur de petits bateaux dénommés « optimist ». Plusieurs dizaines de jeunes passeront donc des moments très agréables dans des conditions de sécurité maximales. Le chapitre « aquatique » s'enrichira de la pratique éventuelle du canoë-kayak à proximité du Centre Aéré.

Dans la mesure où un maître-nageur « prêt » par Jeunesse et Sport rend possible l'apprentissage de ce sport : des enfants de 6 à 14 ans accompagnés de personnes compétentes pourront là encore s'adonner à une activité physique toute nouvelle pour la plupart d'entre eux. L'inventaire des possibilités offertes aux pensionnaires de VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE ne s'arrête pas là.

En effet, de randonnées à bicyclette, des promenades à cheval, des « initiations » au camping dans les Cévennes, sans compter toutes sortes de petits « travaux manuels » au Centre même sont inscrits également au programme sous-tendu par un fil conducteur : le bien-être des enfants.

« Notre objectif, indique Annie GAL- LAND, Directrice Adjointe de ce Centre, est de faire en sorte que les enfants soient bien dans leur peau au niveau de leur contact avec les autres ». Une tâche ardue si l'on en croit Alain, 21 ans, moniteur « les gosses ne sont pas habitués à des relations de groupe ni à l'école, ni chez eux, alors il est bien difficile souvent de les instaurer ici ». En jetant un coup d'œil sur ces petits groupes constitués par les enfants, occupés à construire un château de sable, à faire des patés, une harmonie presque parfaite, pourtant, a l'air de régner. Il est vrai que ces enfants ont des mines splendides. Ils « respirent » la santé et la joie de vivre. Ce n'est pas la Directrice de VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE, Marie-Josée PSAILA profondément convaincue des effets bénéfiques de ce séjour au bord de la mer, qui dira le contraire. « Nous profitons au maximum des vertus de cet environnement idéal, précise-t-elle en substance. Il nous permet de mettre en œuvre une démarche pédagogique globale où chacun se sent vraiment impliqué ».



- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

### USINES

### LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux  
Sports, loisirs et tous équipements publics

### ZONES INDUSTRIELLES

# LE CENTRE AERE DE LA PAILLADE

## SOUS LE SIGNE DE L'ORIGINALITE

L'originalité : c'est la caractéristique numéro un du nouveau centre aéré de La Paillade créé l'année dernière par la municipalité à l'initiative d'André VEZINHET, Conseiller Municipal et de la Commission Enfance et Cadre de Vie. Dépendant de la Maison pour Tous gérée par l'Association Léo Lagrange et dirigé par Jean Louis DIENER, ce centre aéré a fonctionné l'été dernier sur un mode un peu particulier. En effet, le Conseil de cette Maison pour Tous avait décidé de ne pas fournir aux enfants les traditionnels repas de midi. Un horaire différent a donc été adopté : 9 h - 12 h - 14 h 30 - 17 h 30. Cette singularité, affirmée en 1979, se renouvellera au cours de cet été 1980, 2<sup>e</sup> volet de cette expérience importante. Le principe, d'autre part, des ateliers d'enfants consistant à établir une notion de continuité dans des activités comme la peinture et les marionnettes sera poursuivi. Des innovations cependant pourraient intervenir. En effet, Sylvie LANGLOIS, responsable de la bonne marche de cette généreuse « entreprise », espère intéresser les enfants à la poésie durant plusieurs jours. « Un atelier de percussion permettra également d'impliquer un grand nombre de personnes, y compris des parents qui attribuent quelquefois à tort un rôle de gardiennage au centre aéré, souligne avec conviction la jeune animatrice de ces vacances estivales à la Maison pour Tous de La Paillade ».



Difficile d'ailleurs de parler de « gardiennage » dans la mesure où les enfants prendront une part décisive dans le choix des activités. Chaque jour, les petits Pailladins s'exprimeront franchement pour dire s'ils préfèrent jouer au football, construire des cabanes, faire de la photo, aller prendre un bain au centre nautique de la Paillade. Inutile de préciser que cette dernière proposition recueillera sans doute la plupart des suffrages, canicule oblige ! Le parc de l'ancien domaine, d'une superficie de 2 600 m<sup>2</sup>, et le bois de pins compris entre la Paillade et la Plaine et la Paillade des Collines ne seront pas délaissés pour autant. Reste à savoir si comme l'année dernière, de jeunes adeptes du base-ball recommenceront à pratiquer ce jeu vraiment pas fréquent dans nos contrées...

## LES PERMANENCES

Villeneuve-les-Maguelonne :  
Bureau FRANCA 5, rue Maréchal.  
Mardi 14 h - 19 h  
Jeudi 14 h - 18 h  
Tél. : 92.15.18

« Amis de l'Ecole Laïque » :  
Bionne : Directeur M. Auguste  
Lundi 10 h - 12 h  
Vendredi 10 h - 12 h

Grammont : Directeur M. Hourizadeh  
Vendredi 9 h - 12 h et 17 h - 19 h

Centre Aéré de La Paillade :  
Maison Pour Tous de La Paillade :  
Directeur Jean-Louis DIENER  
Tél. : 40.33.57

## Guiraudon Immobilier

8, boulevard Victor-Hugo 34000 MONTPELLIER - Tél. 92.27.34

Nous vous proposons :

NOS TERRAINS VIABILISES :

MIREVAL, MONTFERRIER SUR LEZ, SAINT-JEAN-DE-VEDAS, GRABELS, PEROLS, MONTPELLIER, LATTES.

APARTEMENTS :

F2, Centre-Ville, 55 m<sup>2</sup> + Balcon, Cellier, Parking souterrain, Prix : 275.000 F

F2, Quartier Nord, 1<sup>er</sup> étage, excellent état, chauffage électrique, Prix : 276.000 F

VILLAS :

Village typique, 15 km MONTPELLIER, Villa 144 m<sup>2</sup>, de 1975, sur 3 000 m<sup>2</sup> de terrain, grand garage, Prix : 734.500 F

COMMERCES :

SALON DE COIFFURE, bien équipé, cœur de ville, Beaux aménagements.

AUTRES SPECIALITES :

MAROQUINERIE, AMEUBLEMENT, LIBRAIRIE-PAPETERIE, ALIMENTATION.

317

92.55.29

MIDI TELEPHONIE

INSTALLATION VENTE ENTRETIEN

TELEPHONE

ALARME

SONORISATION

3 bis, rue Anterrieu

34.000 MONTPELLIER

## Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal  
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS  
ET 1 / 2 GROS

## MIDIPLIX

MATIERE PLASTIQUE  
USINAGE  
ENSEIGNES  
CHAUDRONNERIE

Siège Social

11 ter, rue Pierre Fermat

34000 MONTPELLIER

(France)

Tél. (67) 58.68.31 + 253

317

AUTO EXPRESS

DEPANNAGE

REMORQUAGE

Pièces détachées

d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint Pierre

Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

317

CONSTRUCTIONS

METALLIQUES

FERRONNERIE

MENUISERIE

METALLIQUES

CLOTURES

S.A.E.G

SOCIETE DES ANCIENS

ETABLISSEMENTS

GOMEZ

17, rue du Lantissargues

34000 MONTPELLIER

Zone Industrielle

Gerant: Chr. ZAPATA

Tel. 92.02.83

317

Quincaillerie

de bâtiment

OUTILLAGE MANUEL

ET ELECTRIQUE

PEINTURE, DROGUERIE

MENAGER

A VOTRE DISPOSITION

à la Site d'EXPLOITATION

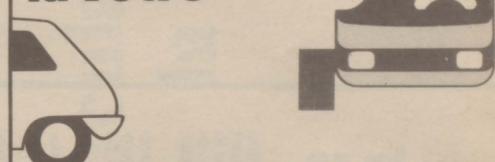
Ets VIEUX PIERRE

46, av. Pont Juvenal Montpellier

Tél. 92.89.87

# montez dans notre voiture ...

oubliez la vôtre



# Vous trouverez plus vite un BUS qu'une place de Parking

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN

685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier

Tél. (67) 92.91.91

317

## CARREFOUR DE LA PERRUQUE ET DU PONT LEYRIS

Le carrefour dit de la Perruque formé de l'intersection de l'Avenue des Prés d'Arènes, de l'Avenue Albert Dubout, de l'Avenue de la Liberté, du Boulevard de la Perruque, de la Rue des Peyrolliers et de l'Avenue de Maurin, va faire l'objet de travaux importants en 1980, 1981 et 1982.

En effet, les ouvrages sur les voies S.N.C.F. et sur l'avenue de Maurin reliant l'Avenue Albert Dubout à l'Avenue de la Liberté vont être élargis et portés à 7 m de chaussée.

Ces travaux débiteront au mois de Septembre. D'autre part, la S.N.C.F. a programmé à la même époque la réfection du Pont Leyris sur la liaison Boulevard Vieussens-Boulevard Rabelais.

Une analyse des problèmes de circulation dus aux travaux dans ce quartier a fait apparaître la nécessité de mettre en place un « mini-plan de circulation provisoire ».

De plus, et afin que l'accessibilité du quartier soit améliorée malgré les travaux, la Ville a décidé de réaliser deux bretelles supplémentaires sur l'Avenue de la Liberté : l'une d'accès à l'Avenue de la Liberté vers l'Est et l'autre de sortie de l'Avenue de la Liberté sur la place du 8 Mai 1945.

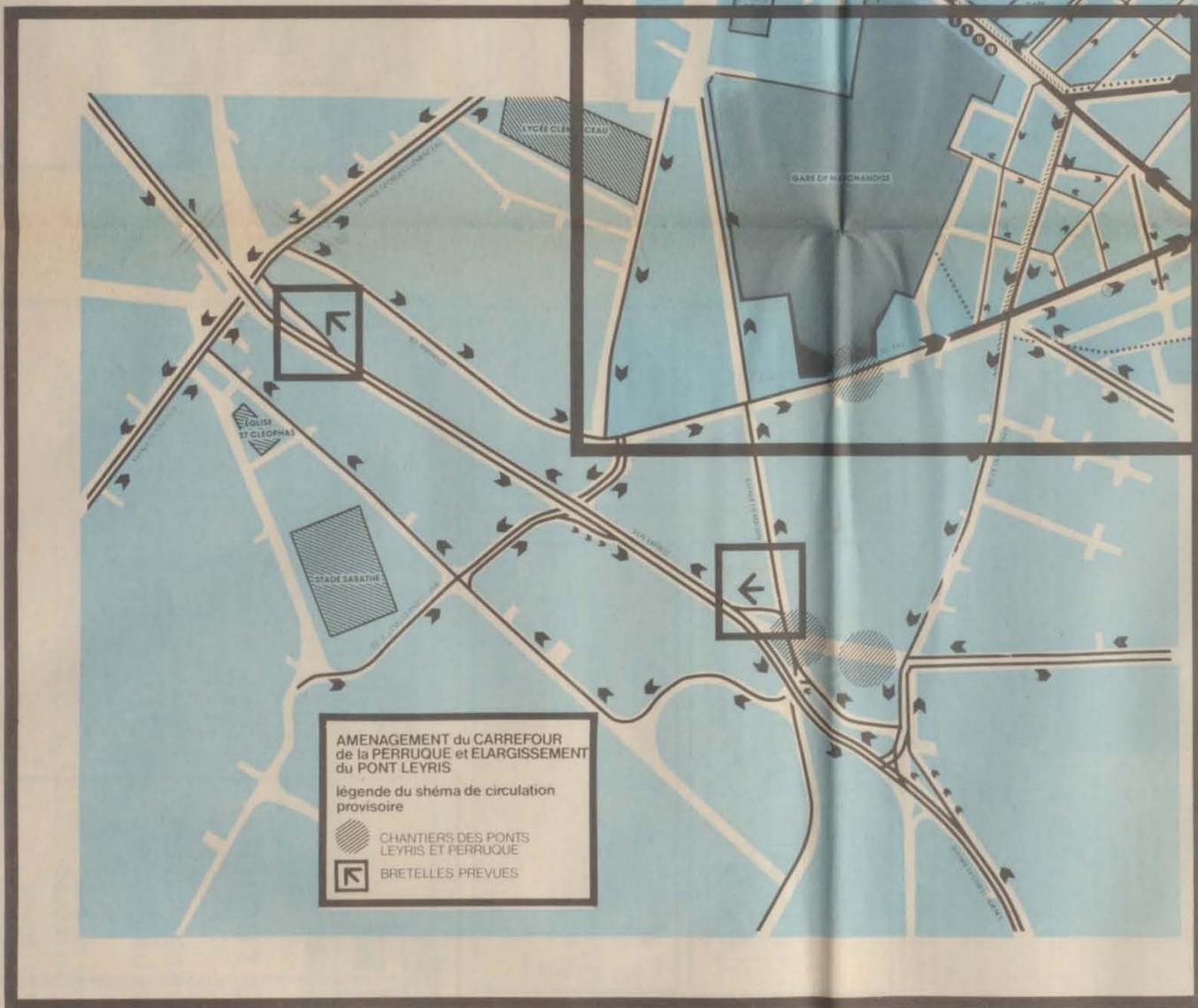
Les réalisations de ces bretelles vont être entreprises pendant l'été et entreront en service en Septembre au moment des travaux de réfection des ouvrages.

Pendant la réfection du Pont Leyris, la S.N.C.F. maintiendra un passage à sens unique sur le pont. C'est la raison pour laquelle les Boulevards Berthelot, Vieussens et Rabelais ont été prévus à sens unique pendant la durée des travaux. Le retour se fait par le Boulevard de la Perruque, la rue des Peyrolliers et l'Avenue de la Liberté ou la rue St-Cléophas.

Grâce à cela, nous réduisons au minimum la gêne des usagers pendant le chantier.

## LES TRAVAUX DE L'ETE

### La réalisation de deux bretelles sur l'avenue de la Liberté



### Le quartier de la gare

La Ville de MONTPELLIER s'apprête à accueillir le Train à Grande Vitesse en 1982.

Celui-ci augmentera notablement le nombre des déplacements ferroviaires voyageurs vers LYON et PARIS. Il fallait donc agrandir la gare SNCF et améliorer son accessibilité routière. L'agrandissement de la gare est en cours et le parking des gares attend impatiemment ses usagers ; il fallait adjoindre à tout cela le plan de circulation du quartier.

Les études du plan de circulation du quartier de la gare se sont poursuivies depuis 18 mois en collaboration avec la SNCF et la direction départementale de l'Équipement. Les attributions de subventions de l'État (50 % de 1,5 millions de francs) nous ont été enfin notifiées.

Tout est maintenant prêt pour commencer les travaux. Ceux-ci vont démarrer pendant l'été et doivent avant la fin de l'année. Les grands principes de système sont les suivants :

- 1 - Mise en place de nouveaux sens uniques permettant :
  - 1.1 - des gains de capacité aux carrefours
  - 1.2 - des réservations d'emprises pour les autobus
- 2 - Mise en place de voies réservées aux autobus
- 3 - Amélioration de l'accessibilité à la gare SNCF
- 4 - Création d'une « Station » de correspondance des BUS au bas de l'Avenue de Maguelonne en prévision de la liaison Comédie - Gare SNCF - Polygone - programmée en 1982.
- 5 - Réalisation autant que possible de carrefours à deux « phases » permettant de supprimer les « embouteillages ».

Le plan de circulation proposé pour le quartier permet :

- la piétonisation du haut de l'Avenue de Verdun si les habitants et les commerçants du quartier y sont favorables (rien n'est donc décidé et ne sera décidé sans leur accord) ;
- la mise en place de voies réservées aux bus A. de Maguelonne et Boulevard de Strasbourg ;
- la mise en sens unique de diverses voies dont le Pont de Sete et de Laties (voir le détail sur le plan ci-contre).

## Le plan de circulation du quartier de la gare

## LE MATIN DE NACRE : RECHERCHE PERSONNELLE AVANT TOUT

Ils séduisent ou ils irritent : les trois jeunes animateurs de la troupe de théâtre du Matin de Nacre suscitent souvent des réactions sans nuance de la part du public. Même auprès des enfants. Ainsi un récent mercredi après-midi à la Maison pour Tous de la Paillade, quelques jeunes spectateurs assistant à «L'Ours et la petite brebis bleue» ont applaudi à tout rompre. D'autres ont carrément «jeté aux orties» cette pièce pourtant destinée spécialement aux moins de 15 ans. L'histoire de cette «petite brebis bleue» était simple, intéressante. La rencontre de la brebis avec le papillon et le lézard avait été rendue joliment par des déguisements adéquats. Alors qu'est-ce qui a bien pu déclencher ces mouvements d'enthousiasme ou au contraire d'hostilité ? La réponse à cette question est donnée par les protagonistes eux-mêmes de ce spectacle. «Nous partons d'éléments concrets puis nous arrivons au domaine de l'abstraction par le biais de la poésie». Cette recherche poétique

riche, pleine de finesse, peaufinée à l'extrême ravit les uns et passe donc au-dessus de la tête des autres. Recherche est d'ailleurs est le maître mot à utiliser dans le cas du Matin de Nacre. «Nous avons commencé par faire de la danse, expliquent Sarah et Marga les deux jeunes actrices. Mais nous nous sommes vite rendu compte que cela n'était pas suffisant. Nous avions l'impression de tourner en rond. Alors nous avons décidé de voler de nos propres ailes et de nous lancer dans une recherche d'intégrer cette expérience de la danse et en évitant de tomber dans le piège d'un théâtre trop cloisonné, trop conventionnel».

### DES MILLIERS DE KILOMETRES

Appliquant ces préceptes à la lettre, ces deux jeunes femmes et Jordy, un écrivain au talent prometteur ont beaucoup travaillé en l'espace de deux ans. Des spectacles pour enfants «parce qu'il faut bien vivre» et des œuvres ambitieuses telles que «La

Mangeuse de Mauves» alliant poésie, danse, expression corporelle, travail de la voix ou «La Maison de Porcelaine Bleue» qui traitait du problème de la transparence. «l'aigle bleu» également, un conte musical sur le thème du vol de l'oiseau et bien d'autres encore...

Cela représente des milliers de kilomètres parcourus à travers l'Hérault, le Gard, le Vaucluse, la Drôme et même la Suisse. Une somme d'expérience impressionnante avec des publics pas toujours faciles comme le reconnaît Sarah «il suffit qu'une seule personne n'aime pas notre spectacle et tout peut être fichu par terre par une sorte de phénomène de contamination dans un faible espace». «L'envie quelquefois de tout «plaquer» pendant cette période nous a tenalisés», estiment-ils réalistes. Les contrats difficiles à trouver, les «paperasses» dont on doit s'occuper, la dimension trop restreinte de beaucoup de salles. Il a fallu surmonter toutes ces difficultés. Le sourire aux lèvres de ces trois amoureux de la création révèle qu'elles ont été surmontées. L'aventure continue.

«Maintenant nous travaillons ensemble à notre nouvelle pièce «Le Bardo-Thadole», à partir du livre des morts Thibélines explique Jordy chargé



de la première mouture des œuvres du Matin de Nacre. Nous y apporterons poursuit-il d'autres éléments intéressants et aussi notre vision personnelle. Chaque jour nous transformons et retransformons ce matériau initial». Les trois membres du Matin

de Nacre devraient être incontestablement gratifiés d'un label d'authenticité pour ce généreux travail. Même s'ils n'aiment ni les honneurs ni les récompenses, cette qualité si rare de nos jours mérite à elle seule un grand coup de chapeau.

## Les collectivités locales et l'emploi : s'unir pour ne pas subir

Organisé les 6 et 7 juin derniers à la salle des rencontres par le District urbain de Montpellier, le colloque «Collectivités publiques et emploi» a connu un franc succès. De nombreuses personnalités nationales et régionales y ont participé. On remarquait notamment MM. GUIU, «Monsieur plan grand sud-ouest», Hubert DUBEDOUT, Maire de Grenoble, Alain SAVARY, Président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, Gérard SAU-MADE, Président du Conseil Général de l'Hérault, Georges FRECHE, Maire de Montpellier, et CHRISTOL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier.

Comme l'a dit Georges Frèche en introduction, ce colloque n'avait pas pour ambition de régler en quelques heures le vaste problème de l'emploi. Ces journées se voulaient avant tout celles du dialogue, de l'échange d'informations et génératrices de propositions. Plusieurs intervenants ont relaté les expériences faites dans leur région, leur département, leur ville. Parmi les plus remarquables : Grenoble. Le discours d'Hubert DUBEDOUT a été particulièrement riche en propositions, en suggestions. Insistant sur l'idée d'innovation (les collectivités locales doivent faire preuve d'imagination en ce domaine), il devait dénoncer l'attitude des banques qui ne veulent surtout pas prendre des risques financiers.

Car le problème est là : dans bien des cas, les responsables locaux doivent pallier la carence des structures économiques traditionnelles, s'ils veulent sauver ou créer des emplois chez eux. Et souvent leurs initiatives sont payantes. L'exposé fait par Claude HUS-SON, Directeur de l'Agence d'implantation et de Développement des Entreprises de la Drôme a été à cet égard très significatif.

Financée exclusivement par le Conseil général, cette association qui regroupe tous les partenaires sociaux, économiques et politiques

du département a permis depuis sa création de maintenir 1500 emplois, faisant régresser la progression du chômage de 15%. Avec un budget annuel supérieur à 10 millions de francs elle permet d'apporter des fonds propres pour les créations d'entreprises ou les agrandissements. Elle intervient aussi au niveau administratif ou juridique. Et l'intérêt de cette formule c'est qu'elle est bénéficiaire. «Nous ne perdons pas d'argent dit Claude Husson, bien au contraire, la taxe professionnelle que nous recevons de la part des entreprises aidées couvre de quatre à cinq fois le montant des subventions que nous leur avons accordées».

Il devait malgré tout reconnaître, comme tous les participants d'ailleurs, les limites de cette action. «Les pouvoirs des départements décroissent, dit-il, alors que la demande des PMI s'accroît : plus notre Fonds de Développement Industriel progresse plus le chômage monte. Mais il va quand même moins vite que nous».

Parfaitement conscients que le vrai pouvoir de décision, les vrais remèdes ne sont pas entre leurs mains, les participants à ce colloque ont quand même exprimé une certitude : des actions locales peuvent enrayer la crise. «Il n'y a pas de recette miracle déclarait Gérard SAU-



MADE. Notre attitude doit être volontariste et sectorielle. Il faut que nous soyons des inventeurs, car nous nous trouvons chaque fois devant des cas d'espèce. Nous n'acceptons pas la vision centralisatrice de certains organismes comme la DATAR qui s'exprime du haut de l'olympie parisien».

Inventer qu'est ce que cela veut dire en matière d'emploi ? C'est d'abord, comme le rappelait Claude COUGNENC Secrétaire général adjoint du District de Montpellier, lutter avec les structures municipales, districales et associatives. Il faut faire de la prospection, de la promotion, de l'information, innover en matière de zones industrielles. Celles-ci ne doivent plus être gigantesques mais au contraire humaines,

rapprochant l'emploi de l'habitat.

Pour Jacques GUIU responsable du Plan Grand Sud-Ouest, les collectivités ne doivent quand même pas perdre de vue qu'une politique économique cohérente au niveau national implique souvent des choix du pouvoir central. Il les a également mis en garde contre le mythe selon lequel l'industrie serait un gros fournisseur d'emplois.

«Dans les années qui viennent, dit-il, les créations d'emplois dans ce domaine seront nulles. Il faut certes un réajustement dans cette région mais ce n'est pas la solution miracle. Elle ne peut qu'être exceptionnelle».

«Il reconnaissait quand même que le nouveau tissu industriel ne pourra être que d'orientation, d'initiative

régionale. «Il faut, dit-il, que les investisseurs, les collectivités locales, les administrations, les universités collaborent désormais étroitement. Le Plan Grand Sud-Ouest ne sera efficace que dans la mesure où les rapports entre l'administration et les intervenants seront efficaces. Les collectivités locales sont des partenaires économiques mais elles ne doivent pas ignorer les organismes publics type DATAR. Ce n'est qu'en cas de défaillance grave du système économique traditionnel qu'elles peuvent devenir des entrepreneurs».

Bien des participants ont estimé pour leur part que tel était le cas et qu'il fallait donc agir. Comme le faisait remarquer Georges FRECHE ce n'est pas avec les 50 emplois créés par le Plan Grand Sud-Ouest dans notre ville que nous réglerons le problème du chômage chez nous. Ici nous avons 13 000 demandeurs d'emploi. «Agir oui, mais pas n'importe comment, pas tous azimuts». C'est pourquoi plusieurs intervenants, dont M. KHERIF, ont demandé la création d'une instance de concertation régionale ou départementale. Pour éviter que tout soit franché par le pouvoir central. Pour ne pas subir, conclua-t-il, il faut s'unir.

## LES ETONNANTES FÊTES DE MOLIÈRE A PEZENAS

Une petite ville voisine de Montpellier en état d'effervescence, de liesse populaire : c'est PEZENAS au moment de ses fêtes de Molière.

«Une aventure culturelle et économique d'une ville très attachée à ses racines, à sa culture porteuse de créativité populaire et de certaines valeurs spécifiques à une région, à un peuple, celui du Languedoc». Tout est dit ou presque à travers cette définition exhaustive donnée par les organisateurs. Reste à concrétiser ce projet ambitieux. Pas de souci à se faire : le programme riche, varié, original constitue à l'évidence la meilleure garantie de succès de ces Fêtes de Molière. Les nombreuses foires (Vins de l'Hérault et de la Région, Brocanie, Autos-motos, Matériels Agricoles entre autres) et les marchés créent une brillante animation dans cette ville de PEZENAS, comme il y a plusieurs siècles. La partie culturelle composée d'un vaste choix entre des spectacles musicaux, cinématographiques, théâtraux, des expositions également ne peut susciter qu'un vif intérêt populaire. Molière, citoyen de PEZENAS entre 1650 et 1656 est le dénominateur commun. Le fil conducteur de l'ensemble de ces manifestations.

Tartuffe et le Bourgeois Gentilhomme voisinant avec un hommage à Bobby Lapointe, un concert de jazz ou les Etats Généraux des Animaux Fantastiques : ces fêtes de Molière, dans le cadre de l'année du patrimoine, étonnent et enchantent à la fois...

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques

**Louis NAZON**  
Avenue de la Pompignane  
Villa des Tilleuls n° 774  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89  
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

**EELEL**  
TOUTES INSTALLATIONS ELECTRIQUES  
CENTRE TRAVAUX SUD-EST LA BOISSIERE  
rue du Couchant  
TEYRAN  
34160 CASTRIES  
Tél. (67) 70.41.29

**SUPEXAM**  
Cours privés d'enseignement supérieur  
A.E.S., DROIT, LETTRES et LANGUES, MEDECINE, PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES, SCIENCES ET CONCOURS  
Renseignements et inscriptions de 14 h à 17 h - 10, rue des Reves, Montpellier  
Tél. 41.33.11

**LAMOUR**  
jean-philippe  
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT  
CRÉATION DE PARCS ET JARDINS  
4 km. route d'Aries, 30320 Caissargues  
Tél (66) 84-23-35

**Environnement Général Hydraulique**  
Siège Social : Route de Carnon - 34970 Lattes-Montpellier  
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan - 30000 Nîmes  
**ARROSAGE Espaces verts-Publics et Privés**  
**FORAGE-POMPAGE**  
- Installations Industrielles et Agricoles  
V.R.D. Réseaux enterrés  
NÎMES - Tél. : 84.87.18  
MONTPELLIER - Tél. : 92.45.93

**Viandes Abats Volailles Charcuterie**  
Tél. : 72.05.86

**Sté Bœuf de France**  
3, Rue Substantion  
34000 MONTPELLIER  
SPECIALISTE SERVICE COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE CONGÉLATEURS



construit dans votre région

des établissements scolaires et hospitaliers, des logements, des bureaux, des usines, etc.

Centre de Travaux : «La Salicorne» Avenue des Platanes BP 12-34970 Lattes - (MONTPELLIER) - Tél. (67) 58.84.80

Siège Social : Lotissement Plein Soleil - BP 27 LUYNES 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. (42) 24.07.59 et 24.07.98

les fenêtres en PVC

**dimat**

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.



Etablissements

**PROUGET**

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC  
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027  
34022 Montpellier cedex

**MIDI-ASPHALTE**  
SIÈGE SOCIAL - ISOLATION  
DALLAGE - VOIRIE  
S.A. au Capital de 100.000 F.  
Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES  
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41  
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00



**rogier**

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT • GAZ  
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER  
Tél. (67) 42.45.99

éd. Rogier Ing ETP

291

Société Languedocienne de Véhicules Industriels

**SO. L. V. I.**

**IVECO**

CONCESSIONNAIRE

**UNIC**

Le Rieucoulon  
34400  
SAINT-JEAN  
DE-VEDAS

Tél. : (67) 42.60.88

**CESTA**

CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Analyses, Essais en laboratoire et in situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle

Sols et Fondations  
Bâtiments, Génie Civil  
Routes, Aéroports, Ports  
Matériaux et composants

Structures  
2312, Bd Paul Valéry  
34100 Montpellier  
Tel : 42.59.55

**stiret**

SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'INSTALLATION ET RENOVATION D'EQUIPEMENTS THERMIQUES

Résidence le Barcelone  
rue G. Janvier-Montpellier  
Tel. 42.54.82

s<sup>te</sup> nationale de construction

**Quillery**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 200.000.000 FRANCS

DIRECTION REGIONALE SUD  
2, Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 92.25.65

**BATIMENT - GENIE CIVIL**

**GARE LAITIERE marques**

**CANDIA - CONCORDE - LACTEL**

56, rue de l'Industrie  
34000 MONTPELLIER  
Tel. (67) 92.29.65

Entreprise Générale de Batiment et travaux publics

**J.-C. SANCHEZ**

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement Béton armé Plâtrerie-Carrelage  
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51

**safer**

LANGUEDOC - ROUSSILLON  
DOMAINE DE MAURIN  
LATTES (Hérault)  
Tel. (67) 58.01.11

Adresse Postale :  
Boite Postale 1-205  
34010 MONTPELLIER CEDEX

**COMPTOIR EUROPEEN DU FUNERAIRE**

Toutes Fournitures Funéraires

548, chemin de Madrague Ville  
13015 MARSEILLE  
Tél. : (91) 60.83.88  
Télex : 401409 F

**cinna**  
être mieux

" lit canapé GAO : la vraie réponse à votre problème "

**Renvier**

**A MONTPELLIER**

Le triangle et Face à GEANT CASINO



# LES MUTUELLES ET LA SECURITE SOCIALE

## LA PROTECTION SOCIALE A L'ORDRE DU JOUR

Depuis un an bientôt, depuis les mesures prises par le conseil des ministres le 25 juillet 1979, nous avons assisté à une avalanche de décrets, projets de loi, et réactions à ces nouvelles mesures et il nous semble important de faire un bref historique qui nous permettra d'analyser les événements en cours.

### LES MESURES DE JUILLET 1979

- Augmentation des cotisations payées par les assurés
- Blocage des dépenses hospitalières
- Blocage des honoraires médicaux qui provoquera entre autre la grève des médecins du 23 octobre 1979
- La grève des médecins du 23 octobre 1979
- Participation de 80 Francs par mois pour les assurés sociaux pris à 100 % par la Sécurité Sociale (maladie longue et coûteuse)
- Renforcement des contrôles effectués par les médecins des caisses de Sécurité Sociale
- Suppression de la couverture de sécurité sociale aux chômeurs non secourus ce qui, dans notre région pose de nombreux problèmes
- Instauration du « ticket modérateur d'Ordre Public » c'est-à-dire l'obligation faite aux mutuelles de laisser 1/5<sup>e</sup> de la part non remboursée par la Sécurité Sociale à la charge de l'assuré.

Ces mesures de Juillet ont vu leurs décrets d'application s'étaier dans le temps jusqu'au 17 Janvier date de la parution au Journal Officiel du décret d'application du Ticket Modérateur d'Ordre Public.

A partir de ce moment, la levée de boucliers n'a fait que s'amplifier, la Mutualité dans son ensemble réagissant avec force à cette mesure autoritaire qui batoue la souveraineté des assemblées générales de mutualistes pourtant affirmées par le législateur en 1945. A ce jour l'opération « Non au Ticket Modérateur » de la mutualité Française a réuni plus de 7 millions de cartes pétitionnaires dont plus de 70 000 pour l'Hérault. Mais il est nécessaire de présenter la Mutualité dans notre département.

### LA MUTUALITE DANS L'HERAULT

- L'Union Départementale des sociétés mutualistes, rue de la 32<sup>e</sup> à Montpellier regroupant 157 000 mutualistes.
- La Mutualité des fonctionnaires et agents de l'Etat, 3 impasse Barnabé à Montpellier regroupant 100 000 mutualistes.
- L'Union des mutuelles de travailleurs, 34 avenue Georges Clémenceau à Montpellier regroupant 60 000 mutualistes dans ses sociétés locales (Montpellier - Ganges - Sète - Béziers) et professionnelles (Hospitaliers de Montpellier - Métallus - Biterrois - Cheminots de Montpellier et Région).

La Mutualité très ancienne dans notre département regroupe donc près de deux personnes sur trois aujourd'hui...

Rien de ce qui concerne la Santé ne peut laisser indifférents les mutualistes, la mutualité ne peut être neutre mais bien au contraire, un mouvement qui s'engage : ne serait-ce que par respect pour les intérêts de ceux qui la composent.

La Mutualité a commencé à prendre ses responsabilités et l'envoi de la carte-pétition en a été un des témoins. Mais il faut rappeler aussi les Assises de la Santé, de la Sécurité Sociale et de la Mutualité que la mutualité des Travailleurs a organisé un peu partout en France dans les quartiers et les entreprises et qui ont permis de rassembler 2 500 délégués à Paris les 18 et 19 avril 1980, et 10 000 personnes dans la manifestation qui s'en est suivie et qui peut être considérée comme un des détonateurs des actions d'aujourd'hui.

Ces Assises ont mis à jour la réelle sous-consommation médicale dans notre pays, les inégalités en matière de santé qui s'aggravent par la non-réponse aux besoins tant en ce qui concerne les soins de prévention que les conditions de travail, de vie et d'environnement. Tout cela laisse apparaître un énorme gâchis humain que nous ne pouvons admettre à une époque où les progrès de la science n'ont jamais autant permis d'espérer.

La mutualité doit rester au cœur de l'action et nous défendrons une protection sociale contre les projets gouvernementaux.

### ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES UNE INSATISFACTION PLUS GRANDE ENCORE DES BESOINS DE SANTE

La proposition de loi du Docteur Berger qui veut institutionnaliser et aggraver toutes les mesures du 25 Juillet, la nouvelle convention médicale 1980 prennent l'allure d'une guerre contre la santé et contre la mutualité. C'est bien de la menace d'un retour de cinquante années en arrière qu'il s'agit.

C'est bien de la menace d'instauration d'une médecine de pauvres et de médecine de riches dont il s'agit.

C'est bien la nature même du mouvement mutualiste français, son indépendance, sa capacité d'exprimer et de satisfaire les besoins de santé et de protection sociale pour le progrès social qui sont mis en cause.

A ce sujet il faut rappeler les grandes orientations de la nouvelle convention médicale.

- Augmentation des honoraires liée à l'augmentation de la PIB ce qui conduit à brève échéance à réduire le pouvoir d'achat des médecins, ce qui en conduira plus d'un à se déconventionner
- Contrôle draconien des caisses sur les prescriptions médicales avec la possibilité de déconventionner les médecins qui dépasseraient les normes fixées.

### OBJECTIFS D'ACTION DE LA MUTUALITE DES TRAVAILLEURS

Après le report de la proposition de loi Berger au soir du 13 Mai, preuve éclatante de la force des actions des syndicats, des mutuelles et des associations, la mutualité doit continuer à refuser toute mesure mettant en cause les libertés mutualistes et le droit à la santé.

Et cela nous voulons le faire en liaison avec tout le mouvement mutualiste.

Il est bien évident que nous ne saurions nous satisfaire du simple report de la proposition de loi Berger, alors que le ministre de la santé confirme sa volonté d'appliquer le ticket modérateur d'ordre public, alors que la nouvelle convention médicale 1980 ne prend aucunement en compte le désir de tous d'accéder à une possibilité de soins la plus élevée possible.

Comme elle l'a fait pour les 13 et 23 mai, la Mutualité des Travailleurs a soutenu les actions du 5 Juin, considérant qu'il faut poursuivre et développer l'action entreprise et la porter au niveau le plus élevé.

La Mutualité des Travailleurs tient également à rappeler ses propositions pour une nouvelle sécurité sociale et un nouvel exercice médical. Il est nécessaire de rendre à la sécurité sociale les objectifs de 1945.

- Représentation démocratique nécessaire à l'évaluation des besoins réels et au contrôle de leur satisfaction.
- Décentralisation qui permet d'adapter la structure à la réalité locale.
- Retour à des prestations au plus haut niveau.
- Promotion de toutes les formes d'exercice médical et coordination entre toutes les structures sans discrimination.
- Financement par les entreprises en fonction des profits.
- Nationalisation de l'industrie pharmaceutique.
- Promotion de la prévention et de l'action sur les risques sociaux.

### NOUVEL EXERCICE MEDICAL

Depuis 25 ans la mutualité des Travailleurs met en œuvre un nouvel exercice médical à l'intérieur des centres de Santé et les motifs de satisfaction sont grands.

- par l'insertion dans la vie des quartiers, par la suppression du paiement à l'acte et donc du rapport d'argent entre le médecin et le patient, par la possibilité de choix du médecin, par le rôle moteur de l'omnipraticien au sein de l'équipe médicale, par la promotion de la responsabilité des usagers du centre, par la volonté de prévention, les centres de santé constituent une réponse privilégiée aux besoins de santé mais qui n'exclue aucune autre structure.

A ce niveau, il nous semble important de souligner la prise en compte par la municipalité de Montpellier d'un centre de santé à La Paillade,

tout en rappelant notre vœu d'une décision rapide maintenant.

En conclusion, nous rappellerons que la mutualité des Travailleurs demande à tous les conseils municipaux, généraux, aux députés, sénateurs du département de se prononcer publiquement contre le ticket modérateur d'ordre public et la loi Berger et d'user de tous leurs pouvoirs pour que ceux-ci soit abrogés. Il est bien évident que nous sommes en présence de deux logiques contradictoires quant aux droits à la santé et à la protection sociale. D'une part le gouvernement et le CNPF qui veulent limiter l'accès aux soins du plus grand nombre pour des raisons économiques et des

### «NON» AU TICKET MODERATEUR D'ORDRE PUBLIC

Grâce à la presse, la radio et la télévision, tout le monde connaît l'indignation suscitée dans les milieux mutualistes par les perspectives d'application du ticket modérateur d'ordre public.

Cette indignation s'est traduite, en particulier au plan national, par l'envoi à M. le Président de la République de 4 millions de cartes individuelles exprimant leur refus devant cette atteinte à leur liberté.

Toutes les organisations sociales, professionnelles et politiques auxquelles ont été exposées les raisons de notre refus du ticket modérateur d'ordre public ont apporté leur compréhension la plus totale.

Pourtant, le Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale a diffusé une « information sur le ticket modérateur d'ordre public » qui appelle de notre part toute une série d'objections ci-après :

- Le principe même du ticket modérateur trouverait son origine dans les lois successives sur les assurances sociales et notamment dans l'ordonnance du 19 octobre 1945 concernant la Sécurité Sociale. Or, à cette même date, une autre ordonnance concernant la Mutualité assignait précisément à cette dernière la faculté de compléter les prestations de la Sécurité Sociale, donc de couvrir ce même ticket modérateur.
- Il est vrai qu'un certain nombre de Sociétés mutualistes ne couvrent pas complètement ce ticket modérateur. Mais cela par la volonté de leurs adhérents, réunis en Assemblées Générales, qui préfèrent consacrer leurs cotisations - dont le montant ne peut être limité - à d'autres garanties ou investissements en œuvres sociales. De tels choix n'ont jamais cautionné l'idée selon laquelle la couverture totale des dépenses de santé entraînerait des consommations abusives.
- La réalité de cette dernière affirmation n'a jamais fait l'objet de la moindre démonstration. Au contraire, l'enquête faite en 1972 par l'Inspection Générale des Affaires Sociales a mon-

tré que les assurés sociaux bénéficiant d'une couverture mutualiste complémentaire « ne consomment pas plus et même assez souvent consomment moins de soins que les autres ». La F.N.M.F. pour sa part, ne voit aucun inconvénient à ce que cette enquête soit actualisée.

- Le fait que les dépenses de la Sécurité Sociale, lorsque les remboursements par celle-ci sont effectués à 100 %, croissent plus rapidement que les autres, ne peut constituer un argument contre la couverture mutualiste. Il est normal qu'il en soit ainsi, puisque la Sécurité Sociale ne rembourse à 100 % que les malades les plus gravement atteints, c'est-à-dire qui coûtent le plus cher.
- Les mutualistes n'ont pas besoin du ticket modérateur d'ordre public pour mesurer l'importance des dépenses de santé. Ils connaissent l'importance des cotisations complémentaires qui leur sont demandées par leur Société mutualiste et qu'ils doivent régler préalablement. D'ailleurs, toute augmentation de leur consommation médicale se traduit obligatoirement par une augmentation de leur cotisation mutualiste.
- Il est vrai que les effets du ticket modérateur d'ordre public seraient très supportables pour les gens aisés, mais en revanche, les personnes et familles aux revenus modestes, les personnes âgées, pourront hésiter à recourir aux premiers soins, voire à maintenir leur adhésion à une Société mutualiste. On les retrouvera plus tard à l'hôpital et à la charge de l'aide sociale.

L'enquête faite par l'Inspection Générale des Affaires Sociales en 1972 l'avait bien montré : l'intervention complémentaire de la Mutualité facilite l'accès aux premiers soins et permet d'éviter ou de raccourcir des hospitalisations, médicalement inutiles, socialement nuisibles et financièrement coûteuses. Elle a un rôle préventif.

### MUTUELLE FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DE MONTPELLIER MUTUELLE DU PERSONNEL HOSPITALIER ET DU CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE DE MONTPELLIER

### «NON» AU TICKET MODERATEUR D'ORDRE PUBLIC

Union cantonale des Sociétés mutualistes de Montpellier et de ses cantons

*NDLR : Le Conseil Municipal et le Maire sont solidaires de cette lutte.*

## SANTE ET SECURITE SOCIALE

Tous les assurés sociaux ont pu prendre connaissance dans la presse nationale et locale des mesures contraignantes intervenues depuis quelque temps en matière de Sécurité Sociale et de santé.

Les Mutuelles de Fonctionnaires sont doublement concernées par ces problèmes. Organisées dans l'Hérault en quatre caisses de paiement (Education Nationale - P.T.T. - Police - et Section Locale Interministérielle, cette dernière regroupant tous les autres fonctionnaires des autres ministères) elles assurent simultanément le règlement des prestations Sécurité Sociale et mutualistes à près de 100.000 personnes.

L'intervention des Pouvoirs Publics s'est exercée principalement de trois manières :

- L'instauration d'un TICKET MODERATEUR D'ORDRE PUBLIC qui laisserait obligatoirement aux Mutualistes une charge de 5 à 12 % de leurs dépenses de santé.
- De ce fait, ceux-ci ne pourraient disposer à leur gré du produit de leurs cotisations librement consenties.
- Avec l'ensemble de la Mutualité Française nous avons refusé de nous plier à cette obligation qui porte une grave atteinte à la liberté de choisir son niveau de protection.
- L'envoi de plusieurs milliers de cartes de protestation au Président a démontré l'ampleur de l'opposition à cette mesure.
- Proposition de Loi BERGER

En raison des manifestations hostiles qu'a suscité cette proposition, M. BERGER a décidé de surseoir à sa demande d'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

Ce projet de texte est particulièrement nocif, notamment :

- par la remise en cause de la gestion de la Sécurité Sociale par les Mutuelles de Fonctionnaires.
- par la privatisation au profit des Compagnies d'Assurances d'un certain nombre de risques couverts aujourd'hui par la Sécurité Sociale.
- par l'instauration d'un double secteur de médecine conventionnée aggravant les inégalités sociales.
- Signature d'une nouvelle convention entre les médecins et les Caisses d'Assurance Maladie.

Par ce biais, l'un des objectifs de la proposition de loi BERGER est atteint.

Le but de cette nouvelle convention est avant tout de limiter la couverture des dépenses de santé assurée par la Sécurité Sociale en transférant une part croissante des charges sur les malades.

Cet accord, en offrant aux médecins la liberté de fixer leurs honoraires, alors que le montant remboursé par la Sécurité Sociale est plafonné, aura pour conséquence de restreindre par l'argent le libre choix du médecin.

Ces mesures ont toutes pour conséquence de réduire la protection sociale et de permettre au secteur privé à but lucratif d'intervenir de plus en plus dans le domaine de la santé.

Les Mutuelles de Fonctionnaires de l'Hérault décident unanimement de poursuivre et de développer l'action entreprise pour le maintien des libertés mutualistes et la sauvegarde de la protection sociale.

La Section Départementale des Mutuelles de Fonctionnaires

Cartrons - Montpellier  
Gare routière

12 Entreprises à votre service

Abonnements mensuels spéciaux pour les SALARIES

Renseignements à la GARE ROUTIERE  
Tél. : 92.01.43 305

**GUY DUPUIS**

Charcuterie en gros

ATELIER de découpe agréé N° 34 157 H

33, rue de la Cavalerie - Montpellier  
Tél. : 72.32.93 +

**GLACES A RAFRAICHIR**

**semimon**

Avenue du Marché-Gare  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 92.29.60

SACS 3 Kg  
BARRES 25 Kg

**clémaçon**

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE ET DE FORCE

agence du sud-est  
route de Nîmes  
2, I. de Montpellier  
34920 LE CREUS  
Tél. (67) 70.28.21  
Télex : 480423

**GENIE CIVIL ET BATIMENTS**

**LANGUEDOC ROUSSILLON**

80 Route de Lodeve  
34034 MONTPELLIER

Tel: (67) 75 40 73 — Telex. 480219

# LA FETE RETROUVEE

Le Service des Festivités de la Municipalité a donné cette année une impulsion nouvelle à l'animation estivale dans la Ville. Plusieurs temps forts marqueront, en effet, le mois de Juillet et le début Août.

Principal pôle d'attraction : le kiosque Bosc où se produiront des troupes, des chanteurs, des fanfares de qualité, chaque vendredi du mois. Ces spectacles d'une durée de deux heures environ (21 h - 23 h) seront totalement gratuits.

Deuxième moment important de cette période de festivités : le 14 juillet. Cette journée historique, célébrée habituellement avec un magnifique feu d'artifice, ne dérogera pas cette année encore à la tradition. Mais cette fête de couleurs et de lumières ne sera pas, loin de là, la seule manifestation digne d'intérêt.

En effet, les réjouissances du 14 juillet commenceront dès le 13 juillet avec une série de sept bals dans les différents quartiers de la Ville offerts par la Municipalité. Les orchestres, choisis soigneusement, devraient donner entièrement satisfaction aux amateurs de jazz, rock, valse, slow, etc... S'ajoutent à ce programme déjà bien chargé, un défilé impressionnant de fanfares, majorettes entre autres, toujours dans la journée du 13 juillet. Un bal le 14 juillet sur la Place de la Comédie et le chanteur « à résonance occitane » Patric au Kiosque Bosc clôtureront ces deux jours de liesse. Bref, de quoi satisfaire les goûts des plus exigeants...

Charles CLAUDE  
Conseiller Municipal  
Délégué aux Festivités et  
aux Fêtes Populaires



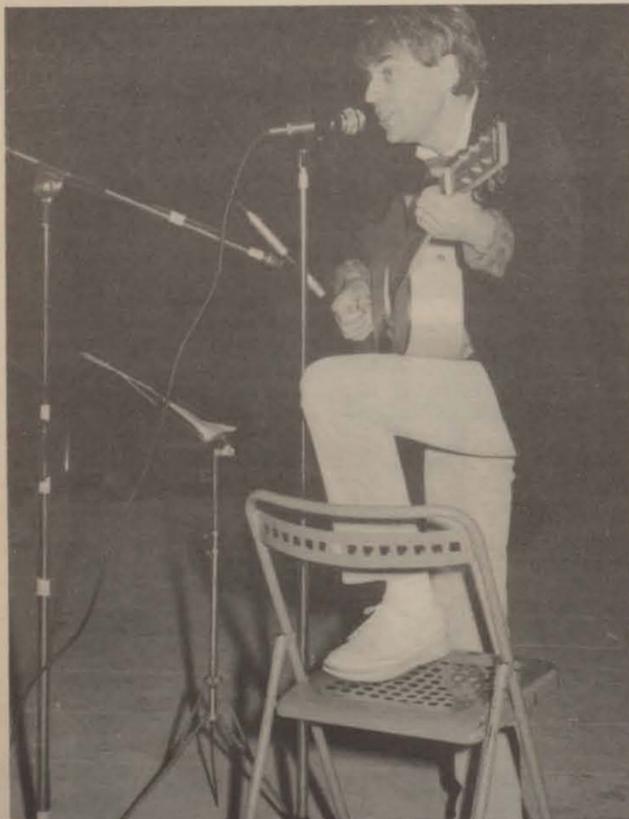
## LES VENDREDIS du KIOSQUE BOSC

Chaque vendredi, entre 21 h et 23 h, le kiosque BOSC est en train de retrouver une seconde jeunesse avec les nombreux spectacles offerts ce printemps et cet été par la Municipalité. En effet, depuis le 23 Mai dernier et jusqu'au 1<sup>er</sup> Août, ce kiosque rénové par les Services Municipaux rassemble des centaines de Montpelliérains attirés par la variété des artistes présentés.

Ces amateurs de musique ont souvent en commun la nostalgie du kiosque des années 50, du temps de sa splendeur. D'autres se souviennent de la traditionnelle distribution des prix d'excellence aux enfants des écoles sur ce fameux kiosque BOSC. Cela se passait... Il y a plus de quarante ans. Le Service des festivités qui a mis également des chaises à la disposition des « fanas » de ces rendez-vous du vendredi soir, a donc redonné à cet édifice cher aux cœurs des Montpelliérains des lettres de noblesse amplement méritées.

Voici les quatre dernières têtes d'affiche de l'été :

- 4 JUILLET : La troupe de Heidelberg avec les « Bérêts Rouges »
- 18 JUILLET : « Marie ROUANET », avec les « Majorettes Festivités »
- 25 JUILLET : « Soirée Variétés » et « l'Etoile Bleue »
- 1<sup>er</sup> AOÛT : « Grand Spectacle de Variétés et Danses ».



De nombreux chanteurs.

## PROGRAMME des FETES des 13 et 14 JUILLET 1980



La fanfare des Bérêts Rouges.

### 13 JUILLET :

A partir de 20 h 30, une revue militaire composée de plusieurs détachements défilera en musique du PEYROU jusqu'à la GARE.

Vers 21 h 30, la fanfare de l'ETOILE BLEUE, les penas de REMOULINS, ARLES, PEROLS et trois groupes de majorettes partiront à leur tour du PEYROU, pour se rendre sur la Place de la COMEDIE en passant par la rue de la LOGE. Une belle ambiance en perspective !

Aux alentours de 22 h, le TOP départ des bals sera donné un peu partout dans la VILLE. Voici la liste complète de ces sept bals :

- Place de la COMEDIE : DEBEL
- Place de l'ABATTOIR : Jacky COULET
- CENTRE COMMERCIAL de l'AIGUELONGUE : DISCO FRANKLIN
- PARC des AUBES : POP' ANDERS
- BOULODROME du LEMASSON : HORIZON
- MAISON pour TOUS de LA PAILLADE : ERIC CLAPTON
- NOTRE DAME de la PAIX - LA CHAMBERTE : AZEMA

### 14 JUILLET :

Le Sacro-Saint feu d'artifice tiré à partir du PEYROU sera suivi du non moins traditionnel bal donné sur la Place de la COMEDIE.

A noter la présence du Chanteur OCCITAN « PATRIC » au KIOSQUE BOSC. PATRIC constitue une valeur sûre de la chanson à l'échelle régionale et même au delà. Peu à peu son audience s'élargit auprès du public. A tel point qu'il est de plus en plus assimilé aux meilleurs, à ceux qui évitent l'écueil du hit-parade et de la facilité commerciale.



## Bientôt un musée d'art sacré



Les travaux de restauration de l'église de la Visitation, près de la faculté de droit ont commencé. Bientôt s'élèvera à cet endroit le musée d'art sacré en collaboration avec le Comité Diocésain. Nous présentons nos excuses aux usagers de la rue Arc-des-Mourgues, gênés par ces travaux.

## Le dallage restauré Place de la Préfecture



Les piétons ne se tordent plus les chevilles sur les dalles de la place de la Préfecture. Celles-ci ont été remises en état par les services municipaux.

# ANTIGONE : le projet avance

A l'occasion de l'exposition « Antigone » et du débat public en présence de R. BOFILL à la Salle des Rencontres vous avez pu exprimer votre avis sur les propositions qui vous étaient faites concernant l'étude préalable de ce projet.

Toutes vos réactions ont été accueillies et sont maintenant entre les mains du Taller de Arquitectura à Barcelone.

Depuis le 25 Mai 1980 la phase de consultation du public est donc terminée. Quelles suites va-t-on lui donner ?

A Barcelone : Ricardo BOFILL et son équipe ont à prendre en compte les réactions de la population pour l'élaboration des plans de masse.

A Montpellier : le Conseil Municipal dans sa séance du 22.4.80 a adopté les décisions suivantes :

- 1) Maintien du programme de 1.800 logements tel qu'il a été défini
- 2) Mise en place de Zones d'Aménagement Concerté
- 3) Convention passée avec la SERM pour la réalisation des ZAC et des premiers équipements
- 4) Préparation pour 1983 de la réalisation des 250 premiers logements sociaux

Que signifie ce programme, point par point ?

1) Le programme de 1.800 logements est réparti de la façon suivante :

- 50 % minimum de logements sociaux soit :
  - 650 locatifs
  - 250 en accession à la propriété

Il est adopté tel quel.

2) La réalisation de l'« opération Antigone » se fera sous forme de plusieurs ZAC (Zone d'Aménagement Concerté).

La mise au place d'une ZAC comprend :

- Un dossier de création : mise à disposition du public (Sept. Oct. 80) et Arrêté Préfectoral de création.

— Un dossier de réalisation : Enquête Publique (Déc. 80) et Arrêté Préfectoral de réalisation.

Le périmètre de la première ZAC est en cours d'étude. Le début de l'opération se situera sur les terrains du Génie, derrière le mur des Galeries Lafayette.

3) Une convention d'Etude va être passée avec la Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine (SERM) par laquelle la ville charge la SERM de monter les dossiers de création et de réalisation d'Antigone.

Parallèlement au lancement de la première ZAC le Conseil Municipal donne mandat à la SERM pour étudier le lancement de deux grands équipements structurants d'Antigone

— La Maison des Syndicats

— La Maison d'Occitanie

Pour cette mission d'Etude la SERM devra :

- Définir le programme
- Rechercher le financement
- Lancer le concours

4) Dès 1983 les premiers logements devraient apparaître à Antigone.

Cette opération « germe de vie », sera réalisée avec un financement de prêt locatif aidé (PLA).

Il est important que ces 250 premiers logements soient réalisés directement par la Ville en tant que maître d'ouvrage. Leur réalisation sera confiée à la Société Héraltaise, pour le compte de la Ville.

Une avance pour le prêt financement des études lui sera consentie et elle la remboursera à la ville lorsque l'opération sera terminée.

Ce rapport d'ensemble a été voté à l'unanimité moins trois abstentions. Ce n'est qu'un début, le projet continue !

Raymond DUGRAND  
Adjoint à l'Urbanisme

## Halles Castellane : de nouveaux stores



Les stores des Halles Castellane étaient dans un bien piteux état. Ils ont été remplacés. La façade offre maintenant un aspect beaucoup plus attrayant.

Louis DE BEAUSSIER, Conseiller Municipal, Délégué aux Marchés.

# SOGEA - BALENCY

## SOBER

Entreprise de travaux publics et privés

- Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
- Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
- Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
- Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé  
Génie civil  
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers  
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco  
Tél. 47.56.70

## Conseil général : une aide importante à notre ville

Voici les crédits alloués par le Conseil Général de l'Hérault à la Ville de Montpellier au titre du Budget Primitif 1980. Il faut ajouter à cette liste les aides aux associations dont le siège social est à Montpellier ainsi que les crédits pour les archives départementales et pour CIRCE II.

### I - VOIRIE

#### A - GRANDS TRAVAUX

C.D. 24 Construction du Pont Juvénal	840.000 F
C.D. 116 Liaison MONTPELLIER-MAURIN	1.100.000 F
C.D. 5 Echangeur avec la rocade Ouest-Nord de Montpellier (participation)	640.000 F
C.D. 24 Elargissement du Pont de Lattes	325.000 F
C.D. 986 Elargissement du Pont de Sète	1.000.000 F
<b>TOTAL</b>	<b>3.905.000 F</b>

#### B - GROSSES REPARATIONS

C.D. 116 Renforcement des rives de la chaussée	8.600 F
--	---------

#### C - DOTATION - HORS-PROGRAMME - Crédits alloués aux cantons urbains de MONTPELLIER (MONTPELLIER I, IV, VI, VII) :

171.420 F

**TOTAL DES CREDITS VOIRIE 4.085.020 F**

#### D - PROGRAMME DE PISTES CYCLABLES

On peut citer pour mémoire les 2 opérations «Pont Juvénal-Caron» et MONTPELLIER-VENDARGUES qui concernent une partie de l'agglomération Montpelliéraine, opérations pour lesquelles le Conseil Général a voté un crédit total de 3.790.000 Francs.

### II - BATIMENTS COMMUNAUX

Fonds Départemental - crédits des cantons urbains de Montpellier (1.4.6.7.)

227.700 F

Fonds de concours pour la restauration des monuments historiques :  
restauration des jardins du Peyrou

278.500 F



Les jardins de Peyrou restaurés.



**Alain BOSC**  
Conseiller Municipal  
Réélu Conseiller Général  
du 7<sup>e</sup> Canton

Le 8 Juin, les électeurs et les électrices du 7<sup>e</sup> Canton ont renouvelé à Alain BOSC invalidé leur confiance avec une majorité accrue par rapport à Mars 79. Ils ont ainsi témoigné de leur soutien à son action au Conseil Général et au sein de l'équipe municipale. Nous lui apportons les félicitations de l'ensemble du Conseil Municipal.

Georges FRECHE  
Maire

Théâtre Municipal (lyrique 150.000 F + orchestre 100.000 F)  
Constructions scolaires du 1<sup>er</sup> degré :

• MONTPELLIER-PAILLADE NORD (3 classes maternelles (pour mémoire subvention d'Etat : 264.822 F)	48.600 F
• MONTPELLIER-JEU DE MAIL (6 classes primaires) (pour mémoire subvention d'Etat, 451.470 F) Classes préfabriquées (2 classes) Restaurant scolaire :	82.800 F 110.000 F
• cantine centrale 1 <sup>ère</sup> tranche annuité 1980	302.077 F
• restaurants existants	593.924 F
Résidence pour personnes âgées «Bel Juel»	110.000 F
Création d'un dépôt d'art sacré	50.000 F
<b>TOTAL DES CREDITS BATIMENTS COMMUNAUX</b>	<b>2.053.604 F</b>

Pour mémoire : répartition du Fonds Scolaire  
réparation aux écoles

50.000 F

### III - AUTRES CREDITS

Création d'une décharge de déchets inertes	60.000 F
Foyer travailleurs migrants-Montpellier	123.200 F
Restaurants scolaires subvention de fonctionnement	256.000 F
<b>TOTAL DES AUTRES CREDITS</b>	<b>439.200 F</b>

Pour mémoire : Aérodrome de MONTPELLIER-FREJORGUES  
Annuités d'emprunts pris en charge par le Département  
payable en 1980

375.013 F

**TOTAL GENERAL 6.577.821 F**

## GRAMMONT : SIX PLATEAUX POLYVALENTS ET DEUX TERRAINS DE FOOT INAUGURES



Fonctionnels, nombreux, variés : telles sont les caractéristiques principales des premiers équipements du futur vaste complexe sportif de Grammont inaugurés voilà quelques jours. Cette tranche de travaux initiale comprend essentiellement deux catégories de terrains de sport. D'une part, des plateaux polyvalents au nombre de six, d'une superficie de 1.684 m<sup>2</sup> chacun (44 m de long et 36 de large).

Sur chaque plateau ont été disposés des équipements permettant la pratique du hand-ball, du volley-ball et du basket-ball. Bien entendu ces aires de jeux ont été conçues dans les règles de l'art, c'est-à-dire en tenant compte des dimensions réglementaires et de la technique habituelle de construction : un sol en enrobé noir.

Deux terrains de football d'entraînement, d'autre part, peuvent désormais être utilisés

par les amateurs de ballon rond de la Ville, et l'on sait qu'ils sont nombreux. La fiche technique de ces réalisations indique là encore que des critères fonctionnels ont prévalu. En effet, la longueur, 115 m, et la largeur de ces terrains, 70 m, ainsi que le choix d'une stabilisation du sol sur couche drainante sont conformes aux normes en cours actuellement.

#### UN PARKING DE 112 PLACES

Ces équipements d'importance ont été judicieusement complétés par la construction d'allées piétonnières et surtout par un parking de 112 places et une voie de dégagement. De plus, des réseaux d'eau et un système d'éclairage ont été aménagés également d'une manière adéquate. Montant global de ces travaux réalisés par les Services Techniques Municipaux : 2.080.000 Francs avec le coût du matériel sportif. Dans un proche avenir, la construction de

vestiaires viendra logiquement s'ajouter à ces nombreuses infrastructures sportives. Et puis avant la fin de cette année le coup d'envoi de la seconde partie des travaux sera donné. Quatre terrains de football, destinés principalement aux entraînements, et dix courts de tennis seront alors mis en chantier et terminés probablement au printemps 1981. Quelques mois plus tard, la construction d'un véritable stade d'athlétisme constituera le joyau de la troisième série de réalisations, prévue vers la fin de 1981. En feront partie également une immense halle d'environ 8.000 m<sup>2</sup> regroupant la quasi-totalité des sports et une autre salle permettant aux escrimeurs, aux gymnastes et aux haltérophiles de se livrer à leur sport favori. La boucle sera bouclée au cours de la quatrième et dernière tranche de travaux. Une piste cyclable d'une dizaine de kms sera aménagée à ce moment là autour du Domaine de Grammont.

## BRAVO MONTPELLIER LA PAILLADE !



Une saison de football haletante. Bravo à l'équipe demi-finaliste de la Coupe de France.

## escassut

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS -  
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE  
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES  
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER  
Tél. (67)66.00.00

	EAU	POMPE A CHALEUR
	GAZ	CHAUFFAGE SOLAIRE
	CHAUFFAGE	CONTRATS ENTRETIEN
	CLIMATISATION	
	PLOMBERIE	
	Entreprise B. Bruno	
	Séjour et Bureau :	
	1028 AVENUE DE LA POMPOBIÈRE 34000 MONTPELLIER	
	Tél. 78 48 08	

## Clôtures Caizergues Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment Tennis - Terrains de sports  
Jardins - Usines - Villas  
34970 MAURIN Tél : 27-81-98

Centre Commercial

# Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

# avec Cafétéria

Je demande aux Montpelliérains de signaler à mes Services tous les inconforts (voirie, éclairage, trottoirs, propreté, etc...) qu'ils seront amenés à relever, afin que tout soit immédiatement mis en œuvre pour leur apporter une solution.

**Georges Frèche**  
Maire de Montpellier

### PERMIS DE CONSTRUIRE

2, rue Girard - Tél. : 66.15.16

- Demande de permis de construire et les plans - L'imprimé se retire au 2, rue Girard.
- Déclaration d'achèvement des travaux.
- Certificat de conformité
- Attestation de fin de travaux (pour impôts)
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Modification de permis de construire, etc...

### ELECTIONS

#### Pour une inscription sur les listes électorales

Se présenter au Service des Elections (rez-de-chaussée) avec :  
- une pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille)  
- justification de domicile (quittance payée d'électricité de gaz, etc...)

#### Pour changement de domicile électoral :

Se présenter à la Mairie avec les mêmes pièces. Il est recommandé à la population de procéder à ces démarches dès le mois de septembre afin de s'éviter une trop longue attente aux guichets les derniers jours de l'année.

### REGIES MUNICIPALES HALLES et MARCHES

Toutes questions intéressant les forains, halles, marchés, foires, braderies, taxis, autorisation de certaines manifestations sur la voie publique (haut-parleur - défilés - courses cyclistes)  
Règlementation : ouverture tardive des débits de boissons.

Commerce : cessation, liquidation, soldes (demande écrite au Maire, plus inventaire des marchandises à liquider)

Publicité : affichage sur emplacements municipaux.  
Dépôt dossiers pour loteries.  
Autorisation buvettes provisoires.  
Ouverture exceptionnelle des commerces (3 dimanches par an).

### PIMPRENELLE

COIFFURE DAMES

BIJOUX FANTAISIE

Coiffure - Mode - Soirée - Brushing - Soins et Radio du cheveu

4, rue Henri René - Montpellier

Tél. : 58.54.00

314

### BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication  
Michel GUEORGUEFF

Promotion :  
Mairie de Montpellier

Imprimerie spéciale  
de l'O.F.R.E.S.

Tél. : 285.72.57

### EQUIPEMENT URBAIN BUREAU F - 4<sup>e</sup> étage

- Contentieux
- Nuisances (bruit) : confirmer réclamations écrites
- Renseignements pour industriels souhaitant planter à MONTPELLIER

### DIVISION URBANISME

2, rue Girard (Tél. : 66.15.16)

- Consultation du plan d'occupation des sols
- Droit de préemption dans les zones d'interventions foncières et aménagement différé.

### SERVICE ETUDE DIVISION URBANISME

Rue Bastion Ventadour (Tél. : 58.87.42)

- Etudes prévisionnelles
- Secteur Sauvegardé
- Opération Antigone

### CONTROLE VOIRIE

MAIRIE POLYGONE - 3<sup>e</sup> étage

- Autorisation de voirie (réfection façade, toiture), enseignes, taille de tente, occupation voie publique.
- Placement plaques de rue et numéros d'immeubles.
- Facturation des droits de voirie.

### SERVICE ALIGNEMENT

MAIRIE 3<sup>e</sup> étage

- Délimitation du domaine public communal avec domaine privé.
- Servitudes d'alignement.

### ASSAINISSEMENT

2<sup>e</sup> étage - Mairie du Polygone

- Demande de branchement d'égouts
- Demande de déchargement sous la voie publique
- Renseignements sur réseaux pluviaux et eaux usées pour établissement d'un permis de construire

### Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS

Tél. : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171



L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Agences :

A. BARTOLI et M. DUPIN  
9, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66.07.20

A. COLLIERE et J.M. GALMES  
18, Place Rondelot à MONTPELLIER Tél. 92.64.62

FILLIOL-ULYSSE  
8, Rue Papézy à MONTPELLIER Tél. 58.40.65 et 92.39.62

### RENAULT

Véhicules Industriels

Mécailour

Rue de la Castelle  
Montpellier - ZI  
Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze  
34430  
St Jean de Vedas  
Tél. 42.44.00

OUVERT DE  
7H à 18H30

257

### LE NOUVEAU CENTRE D'ORTHOGENIE

Où, quand, comment ?

Adresse : 6, rue Pierre Fermaud  
Heures d'ouverture : - Adultes, lundi-jeudi de 18 h à 19 h 30.

- Jeunes, mercredi de 14 h à 16 h.

Pas de rendez-vous

A noter que les jeunes peuvent venir au Centre sans autorisation parentale, avec la garantie de la gratuité et de l'anonymat.

### ETAT-CIVIL

Pour un extrait de naissance, de décès, d'acte de mariage :  
Se présenter au guichet de l'état civil (rez-de-chaussée)  
de 9 h à 11 h 30 - 13 h à 16 h

Pour une déclaration de naissance  
Se présenter au guichet de l'état civil avec le livret de famille  
de 9 h à 11 h - 13 h à 16 h

Pour une demande de mariage ou duplicata de livret de famille :  
Retirer le dossier avec la liste des pièces à fournir au guichet de l'état civil.  
de 9 h à 11 h 30 - 13 h à 16 h.

### BUREAU des INHUMATIONS et CIMETIERES

Déclaration de décès

Bureau inhumation et cimetières - Mairie rez-de-chaussée - guichets 32 à 36 - 8 h à 11 h 45 et 12 h 45 à 16 h

Permanences : samedi, dimanche, jours fériés - 8 h 30 - 11 h.  
Si le décès a lieu à domicile ou en clinique, venir avec un certificat médical, le livret de famille et un acte de concession si l'inhumation doit avoir lieu à Montpellier.

Si le décès a lieu à l'hôpital, venir avec le dossier de déclaration administrative de l'hôpital, donné par le Bureau des entrées.

Vente et renouvellement des concessions des cimetières  
exhumation de corps, réduction de corps :  
même service - mêmes horaires

### REGIE des POMPES FUNEBRES

Mairie - rue des Etats du Languedoc (entrée Centre Commercial et Mairie) Tél. : 58.21.37 - Horaires 8 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h.  
Samedi et dimanche 8 h 30 à 14 h.



### TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

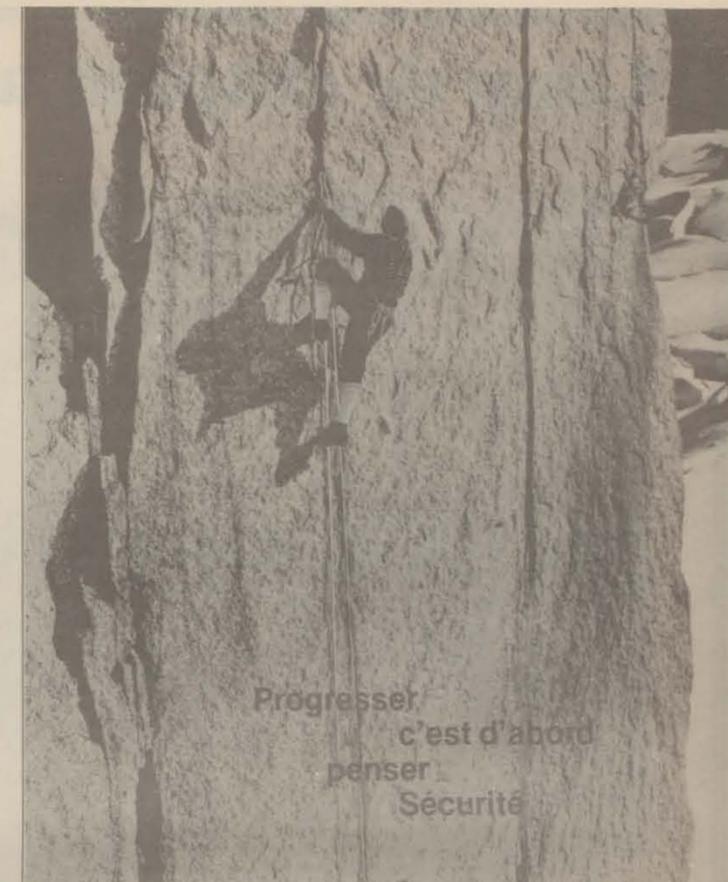
### ASSAINISSEMENTS

### SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

### TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE  
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ



Progresser,  
c'est d'abord  
penser  
Sécurité



FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques,  
dispositifs anti-agression, contrôle d'accès  
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier  
Tél. : 92-46-50

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance.

# meubles ATLAS

MENAGER - CUISINES - LUMINAIRES - TELE-HI FI

Le Spécialiste du Beau Meuble



Le Plus Grand Choix de Meubles de Style

Route de Sète tél. 48 16 40  
**FRONTIGNAN**  
OUVERT TOUS LES JOURS de 9h à 12h et de 14h à 20h FERME DIMANCHE ET LUNDI MATIN

### SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...  
Tous travaux de V.D.R. et revêtements  
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas

Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

257

# Coup de chapeau aux Municipaux



**Debout de gauche à droite :**  
CAYZAC (Dirigeant) - DURRANC - GHISALBERTI - BOUQUET - CONDAMINE (Cap.) - GAZAGNE - SCALA - PUJOL - LOPEZ - M. le Maire.

**Accroupis :**  
NIEL (Dirigeant) - ORTEGA - HERNANDES (Entraîneur) - CHALLE - BERTIN - CHAFFI - MENACHEZ (Président) - TORRES (Secrétaire).

Pas de chance pour les footballeurs Municipaux de notre Ville : leur formidable succès en Coupe de France Corporative est passé largement inaperçu. Eclipsé par les exploits d'autres Montpelliérains dans une autre Coupe de France. Dommage : ces duels entre équipes corporatives, si modestes soient-ils, suscitent dans notre pays un engouement insoupçonné. Plus de 1 000 équipes, en effet, ont participé cette année à cette compétition de choix. Aux côtés de toutes ces formations des dirigeants, des supporters en grand nombre ont pris une part active à ces matchs de coupe réputés à juste titre pour n'être pas tout à fait comme les autres. Plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ont livré de leurs côtés aux caprices habituels, aux coups du sort légendaires de Dame Coupe de France version corporative. Des notions importantes à rappeler pour bien situer la valeur de la performance des joueurs municipaux.

D'autant plus que comme cela arrive souvent, le chemin a paru bien long et parsemé d'embûches jusqu'à Vincennes. Des adversaires comme les Tailleurs de Paris, Unic Fiat, ou les Municipaux d'Epinal ont chèrement vendu leur «peau». Aussi les hommes du Président MENACHEZ ont-ils du souvent puiser dans leurs réserves ce petit rien qui fait la différence. Ainsi sur le stade boueux de Vincennes contre Granja de Toulouse la même abnégation, le même courage indéfectibles les a habités. Durant environ 110 mn BERTIN, HERNANDEZ, CHALLE, ORTEGA, CONDAMINE et les autres se sont accrochés. Puis ont finalement obtenu le but, le seul de la partie qui a fait basculer cette finale. La Coupe de France corporative - ce trophée si longtemps convoité - leur appartient désormais pour une année. Ils l'ont amplement méritée.

Bravo les Municipaux !

à montpellier

## les Vestales

27 villas de classe, de 112 à 134 m<sup>2</sup> dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine

isolation exceptionnelle - équipement solaire  
livrées avec jardins aménagés - prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de Lavérune ouvert tous les jours,  
dimanche compris de 10 h. à 12 h. - de 16 h. à 19 h. sauf lundi

tél. (67) 27.72.79 ou 58.94.09



**nouvelles  
frontières**

MONTPELLIER-LONDRES	830 F
PARIS-NEW YORK à partir de	1790 F
PARIS-MONTREAL à partir de	1790 F
LYON-ATHENES à partir de	1050 F
MARSEILLE-CASA	1180 F
ROME-BALI	4100 F
PARIS-MEXICO à partir de	2850 F
PARIS-LIMA à partir de	2850 F
PARIS-COLOMBO à partir de	2950 F

15, rue des Sœurs-Noires - 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 60.53.33